

commune

de CAUTERETS

BULLETIN MUNICIPAL DE MI-MANDAT

PRINTEMPS 2024

FINANCES

Budget et compte
administratif

CABINET MÉDICAL

Un nouveau médecin
est installé

DÉVELOPPEMENT

« Petites villes de demain »
Améliorer le bien-vivre
à Cauterets

ENVIRONNEMENT

Préserver la nature reste
au cœur des préoccupations

CULTURE & ANIMATIONS

Cirque, fêtes, théâtre, festival,
animations... Des festivités
pour toutes et tous

TERRE D'ALPINISME

Cauterets, première destination des Pyrénées
à avoir reçu la labellisation UNESCO



S O M M A I R E

Fonctionnement de la mairie

- Les élus p.4
- Vous informer au quotidien p.5

Budget – Compte administratif 2022

- Fonctionnement : dépenses / recettes p.6-7
- Investissement : dépenses / recettes p.8-9

Travaux et études en cours

- Cabinet médical p.10
- Gestion des risques p.11
- Mise en place des compteurs d'eau potable p.12
- Révision du PLU – Urbanisme – Site classé p.13
- Petites villes de demain p.14-15
- Parc municipal et théâtre de la nature p.16

Affaires sociales

p.17

Culture et animations

- Le Festival Pyrénéen de l'Image Nature p.18
- Toute l'année, des animations p.19
- La médiathèque p.20
- Service culturel de Cauterets p.21

Environnement

- Label Villes et villages fleuris p.22
- Transition touristique p.22
- Sentier botanique du Cambasque p.23
- Aire terrestre éducative de nos petits écoliers p.23
- Les jardins familiaux et partagés p.24

Tri et collecte des déchets (livret détachable)

- Réduction des déchets p.29
- Plantations règlement p.29
- Viser plus eau ! p.30
- RICE & éclairage public p.31

Tourisme

- Actualités de l'Office de tourisme p.32-33
- Taxe de séjour – La maison de la montagne p.34-35
- Espaces Cauterets – Cauterets restauration p.36-37
- Terre d'alpinisme UNESCO p.38-39
- CSVSS, reconstruction du refuge Wallon p.40-41
- Les établissements thermaux de Cauterets p.42-43

Associations

p.44-45

La page de l'opposition

p.46

État Civil

p.47-49

Infos pratiques

p.50-51

Édité par :
La mairie de Cauterets
3 place Georges Clémenceau
65 110 CAUTERETS
05 62 92 50 34

Directeur de la publication :
Jean-Pierre Florence

Ont participé à la rédaction : les élus,
le personnel de la mairie, d'Espaces
Cauterets et de l'Office de tourisme.

Crédits Photos :
Mairie de Cauterets
et Office de tourisme
de Cauterets

Conception : Tribu Nomade
Agence de communication
52, avenue des Pyrénées
65 400 ARGELÈS-GAZOST

Impression : Imprimerie Moderne
9 avenue Didier Daurat 64 110 LONS
2 500 exemplaires





Mot du maire

**Chères cauterésiennes,
Chers cauterésiens,**

Je voudrais tout d'abord vous dire ma satisfaction de voir se concrétiser l'élaboration de ce bulletin qui va vous détailler l'action du conseil municipal pendant cette première moitié du mandat électoral.

**Engagement
environnemental,
solidarité,
collaboration pour
construire un avenir
plus harmonieux ;
une réponse locale
à des dérèglements
mondiaux. »**

La vie de la planète a été durement impactée par la pandémie. Elle a touché de nombreux compatriotes dans leur existence, certains ont perdu la vie, d'autres en souffrent encore. Bien qu'elle ait mis à mal des pans entiers de notre économie, nous espérons à présent que les principaux effets soient derrière nous. Le changement climatique n'est plus une vue de l'esprit. Ses conséquences se manifestent de manière régulière. La fonte de nos glaciers est irrémédiable. Les hivers 2022 et 2023 nous ont fait entrevoir les prémices d'un changement dans l'exploitation de nos domaines skiables et nous devons essayer de nous y adapter le mieux possible. Mais nous avons la chance d'habiter un village où il fait toujours bon vivre et l'activité économique est toujours présente malgré tout. Notre plus grande richesse, ce sont nos paysages, notre environnement, nos lacs, nos cascades, sachons les préserver, les entretenir, les protéger.

Nous avons eu l'honneur de recevoir le label « Terre d'Alpinisme » par les instances de l'UNESCO. C'est une reconnaissance forte pour notre village, pour la qualité de son environnement et pour les montagnards qui ont marqué son histoire. Je voudrais remercier tous ceux qui font vivre le village. Merci aux soignants qui ont apporté aide et assistance aux plus faibles, aux associations qui, malgré les difficultés, ont continué à fonctionner, à avoir des projets, à donner à leurs adhérents la possibilité de se retrouver et de pouvoir pratiquer leurs activités préférées.

Je voudrais aussi remercier le personnel municipal et ceux qui nous aident à monter nos projets, dans les différents conseils d'administration des structures locales, dans les commissions extra-municipales, dans les ateliers de réflexion sur les aménagements urbains. Merci enfin et j'aurais dû commencer par eux, à toute l'équipe municipale pour son action et son soutien.

Jean-Pierre FLORENCE
Maire de Cauterets

Fonctionnement de la mairie

Une commune est juridiquement une collectivité locale gérée de manière autonome par un maire et un certain nombre d'adjoints et de conseillers municipaux. Le rôle du maire et de son équipe, ainsi que les domaines d'intervention de la commune, sont définis par le Code Général des Collectivités Territoriales et les lois de transferts de compétences.

LE MAIRE

👉 Jean-Pierre Florence

- Président de toutes les commissions extramunicipales
- Président de l'Office de tourisme, de la SEML du Pont d'Espagne
- Représentant à la Communauté de Communes Pyrénées Vallées des Gaves (CCPVG)

LES ADJOINTS

1ère adjointe

👉 Virginie Texier

- Présidente du Relais du Lys
- Représentante à la CCPVG
- Conseil d'administration de l'Office de tourisme
- Commissions : affaires sociales, cabinet médical, CCAS, communication, culture et animations, finances, sports et associations

2ème adjoint au tourisme

👉 Jean-Jacques Ferrer

- Représentant à la CCPVG
- Président du conseil d'administration d'Espaces Cauterets et de Cauterets Restauration
- Conseil d'administration de l'Office de tourisme
- Conseil d'administration de la SEML du Pont d'Espagne

3ème adjoint à l'urbanisme

👉 Serge Yken

- Conseil d'administration Espaces Cauterets, Cauterets Restauration
- Conseil d'administration de la SEML du Pont d'Espagne
- Commissions : urbanisme, centre-ville partagé, communication, environnement, finances, sports et associations, travaux, réseaux et compteurs d'eau

4ème adjoint aux travaux

👉 Sadek Boubekeur

- Représentant de la Commission Syndicale de la Vallée de Saint-Savin, Syndicat Départemental d'Electrification
- Conseil d'administration d'Espaces Cauterets et Cauterets Restauration
- Commissions : travaux, réseaux et compteurs d'eau, affaires sociales, CCAS, logements, sports et associations

LES DÉLÉGUÉS

Délégué aux finances et au commerce

👉 André Layre Cassou

- Vice-président du conseil d'administration d'Espaces Cauterets et Cauterets Restauration.
- Vice-président du conseil d'administration de l'Office de tourisme.
- Commissions : finances, commerce, logements, sports et associations, centre-ville partagé

Déléguée à l'environnement, à la culture et aux animations

👉 Jessica Balès

- Conseil d'administration d'Espaces Cauterets, Cauterets Restauration
- Conseil d'administration de la SEML du Pont d'Espagne
- Commissions : environnement, culture et animations, centre-ville partagé, finances, commerce, communication

CONSEILLERS MUNICIPAUX

👉 Marie-Bernard Lardat

- Conseil d'administration de l'Office de tourisme
- Commissions : cabinet médical, culture et animations, CCAS, affaires sociales, finances, logements

👉 Gilbert Barrère-Burg

- Conseil d'administration Espaces Cauterets et Cauterets Restauration
- Commissions : centre-ville partagé, travaux, réseaux et compteurs d'eau

👉 Erwan Bolle

- Conseil d'administration de l'Office du tourisme
- Commissions : affaires sociales, CCAS, sports et associations, travaux

👉 Pascal Flurin

- Représentant de la CSVSS Vice-président de la SPL des thermes
- Conseil d'administration Espaces Cauterets, Cauterets Restauration
- Commissions : affaires sociales, CCAS, commerce, culture et animations, environnement, logements, travaux

👉 Didier Lardat

- Vice-président de la CSVSS
- Commissions : centre-ville partagé, environnement, finances, travaux, réseaux et compteurs d'eau

👉 Laurent Ortega

- Conseil d'administration Espaces Cauterets, Cauterets Restauration et Office de tourisme
- Commissions : commerce, culture et animations, environnement

👉 Michel Aubry

- Élu d'opposition

Nous déplorons le décès de Gilbert Barrère-Burg. Bénévole engagé, généreux et disponible, figure de bon vivant au caractère bien trempé, il laisse un vide dans notre commune. Nous le remercions pour tout ce qu'il a fait pour la collectivité.

VOUS INFORMER AU QUOTIDIEN

La commission communication a été créée au début de notre mandat.

Les membres qui la constituent sont des élus mais également des personnes extérieures au conseil municipal.

Nous avons mis en place plusieurs moyens de communication afin d'informer et/ou d'alerter les habitants de notre commune, lors de la période COVID notamment ou lors de gestion de crises.



Durant la période COVID, la mairie s'est dotée de moyens matériels (micro, caméra, abonnement ZOOM) afin d'assurer la diffusion des réunions « publiques » du conseil municipal, ou de permettre aux élus, représentants de conseils d'administration, administrations ou organismes, de pouvoir échanger. La pratique de ces visioconférences a été maintenue afin de permettre aux élus ou aux administrés de pouvoir suivre ces réunions s'ils ne peuvent y participer physiquement.

TROIS BIAIS DE COMMUNICATION SONT UTILISÉS

PAR VOIE DIGITALE

- Le **site de la mairie** par lequel nous diffusons principalement les comptes-rendus des réunions publiques du conseil municipal et les actualités concernant la commune. Ce site est en cours de refonte afin de le rendre plus dynamique et attractif.
- Une **page Facebook** « Mairie de Cauterets informations » a également été créée au début de notre mandat afin d'informer et d'alerter les personnes étant sur les réseaux sociaux sur les événements concernant le village. N'hésitez pas à rejoindre cette page !
- L'**application « Panneau Pocket »**, moyen d'info et d'alerte en temps réel. Cette application est téléchargeable gratuitement (téléphone portable, tablette, ordinateur). Elle permet d'être informé et/ou alerté en temps réel, sans avoir à fournir de données personnelles. A l'heure actuelle, 719 smartphones ou tablettes possèdent Cauterets dans leurs favoris. Si vous souhaitez nous rejoindre : <https://www.panneaupocket.com>

PAR VOIE PAPIER

- Pour les personnes n'étant pas à l'aise ou n'ayant pas accès aux outils numériques, des **lettres d'information** sont adressées.
- Une gazette communale a été diffusée au printemps 2021. Aujourd'hui, ce **bulletin municipal de mi-mandat** est édité pour vous informer des réalisations et des projets du conseil municipal.

EN PRÉSENTIEL

- Organisation de **réunions de quartiers** au printemps 2022 permettant d'échanger avec les habitants de Cauterets.
- Organisation de **réunions publiques** du conseil municipal et **réunions d'informations**
- Organisation de réunions publiques d'informations notamment concernant les compteurs d'eau, les prévisions de réouverture de la route Cauterets - Pierrefitte début 2021.
- Pendant la période COVID, l'ADMR et les élus (Commission Affaires Sociales) ont maintenu du lien social (appels téléphoniques, visites) notamment avec les aînés et les personnes isolées.

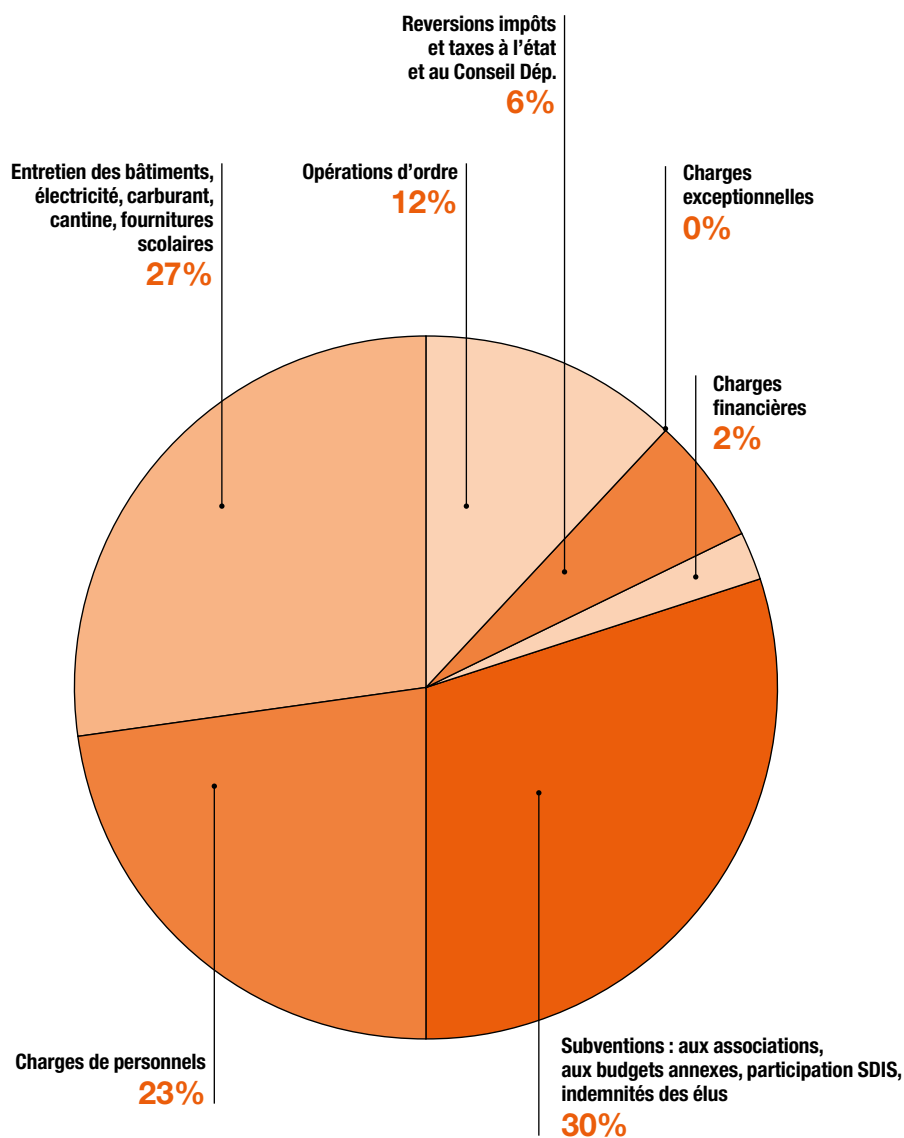


Enfin, l'équipe municipale reste bien évidemment à votre disposition pour toute question ou renseignement. Vous pouvez pour cela demander un rendez-vous à l'accueil de la mairie.

Budget – Compte administratif 2022

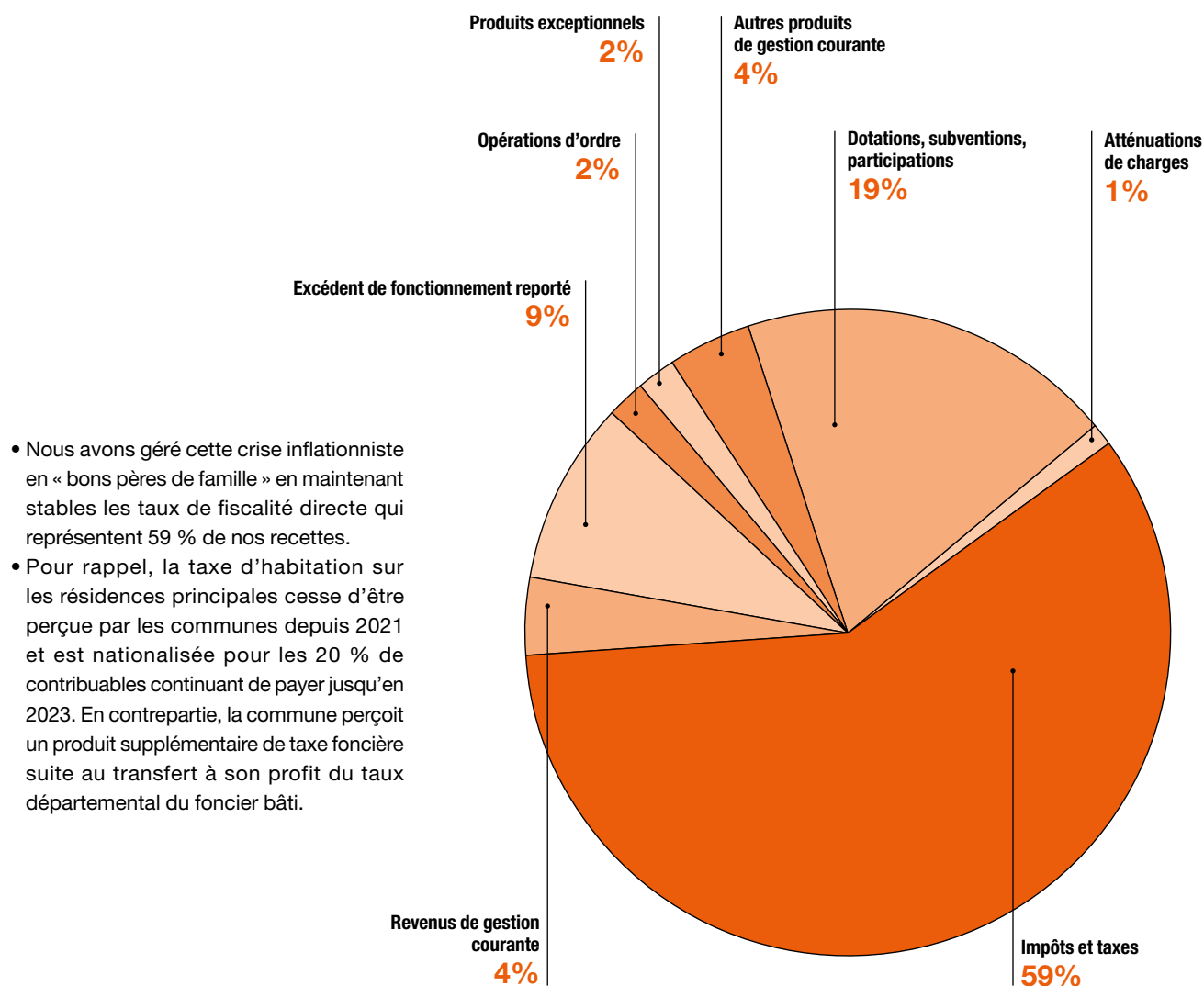
SECTION DE FONCTIONNEMENT – REPARTITION DES DEPENSES

- Le budget d'une commune confirme et affirme les choix assumés et les actions voulues et attendues par tous.
- Le compte administratif 2022 du budget général de la commune ainsi que les comptes administratifs des budgets annexes ont été votés en juin 2023.
- Ce vote permet au conseil municipal de valider les dépenses et les recettes de l'année. Celles-ci doivent être conformes au compte de gestion établi par le comptable public à la Trésorerie générale.
- Le compte administratif permet aussi de dégager des résultats qui servent à l'élaboration du budget primitif 2023.
- Malgré les augmentations récurrentes des charges classiques de fournitures, nous sommes dans un contexte de crise énergétique sans précédent, notamment sur l'électricité.



CHAPITRE	MONTANT	INTITULE DES ARTICLES PRINCIPAUX
Entretien des bâtiments, électricité, carburant, cantine, fournitures scolaires	1 851 727 €	Electricité, carburant, entretien bâtiments, repas cantine, fournitures entretien et petit équipement, livres scolaires
Charges de personnels	1 582 312 €	Salaires et charges, assurances du personnel, visites médicales (personnel saisonnier + heures supplémentaires)
Subventions aux associations, aux budgets annexes, participation SDIS, indem. des élus	2 049 536 €	Associations, contingent incendie, subventions aux budgets annexes, indemnités des élus
Reversions impôts et taxes à l'Etat et au Conseil Dép.	440 396 €	Fonds de péréquation recettes fiscales, reversement taxe de séjour au département,
Charges financières	155 817 €	Intérêts des emprunts,
Charges exceptionnelles	8 457 €	Opérations d'ordre comptable
Opérations d'ordre	821 483 €	Dotations aux amortissements
TOTAL	6 909 728 €	

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REPARTITION DES RECETTES

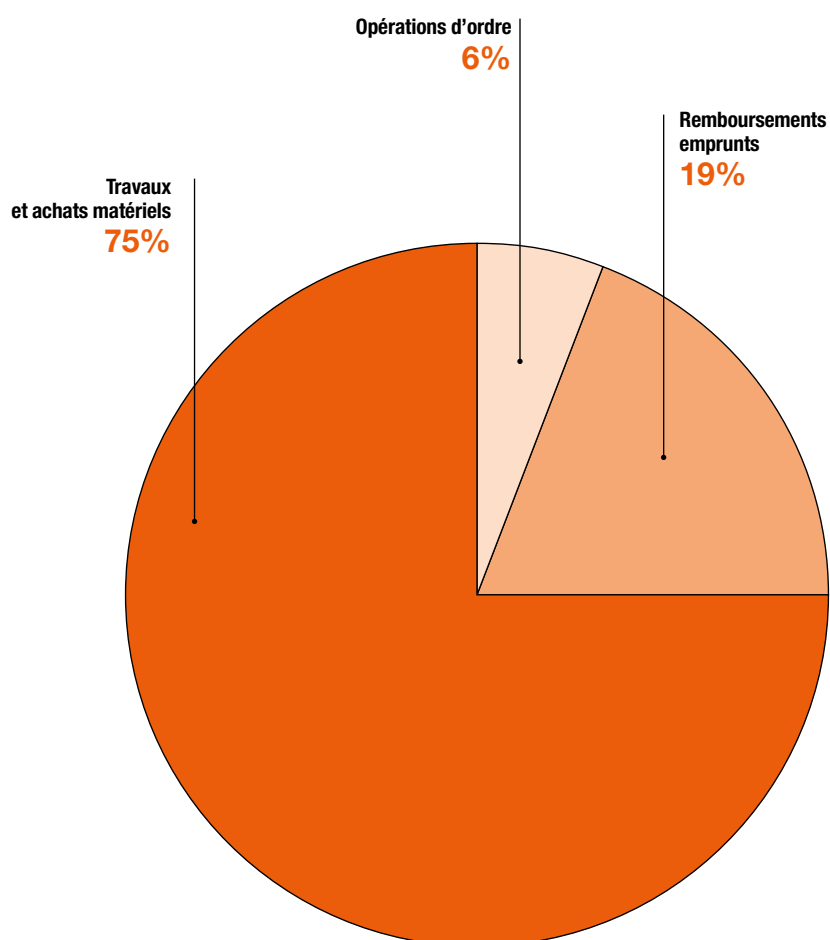


- Nous avons géré cette crise inflationniste en « bons pères de famille » en maintenant stables les taux de fiscalité directe qui représentent 59 % de nos recettes.
- Pour rappel, la taxe d'habitation sur les résidences principales cesse d'être perçue par les communes depuis 2021 et est nationalisée pour les 20 % de contribuables continuant de payer jusqu'en 2023. En contrepartie, la commune perçoit un produit supplémentaire de taxe foncière suite au transfert à son profit du taux départemental du foncier bâti.

CHAPITRE	MONTANT	INTITULE DES ARTICLES PRINCIPAUX
Revenus de gestion courante	430 965 €	Concessions cimetière, droits de stationnement, ventes autres produits
Impôts et taxes	5 795 374 €	Contributions directes, attribution compensation communauté de communes, taxes sur les pylônes, de séjour
Dotations, subventions, participations	1 829 232 €	Dotation générale de fonctionnement, solidarité rurale, département
Autres produits de gestion courante	341 558 €	Revenus des loyers, redevance énergie hydraulique
Produits financiers	9 €	
Atténuations de charges	58 066 €	Remboursement rémunération sur gestion autres budgets
Produits exceptionnels	174 667 €	Mandats ou titres annulés
Opérations d'ordre	225 456 €	Dotations aux amortissements
Excédent de fonctionnement reporté	898 749 €	
TOTAL	9 754 075 €	

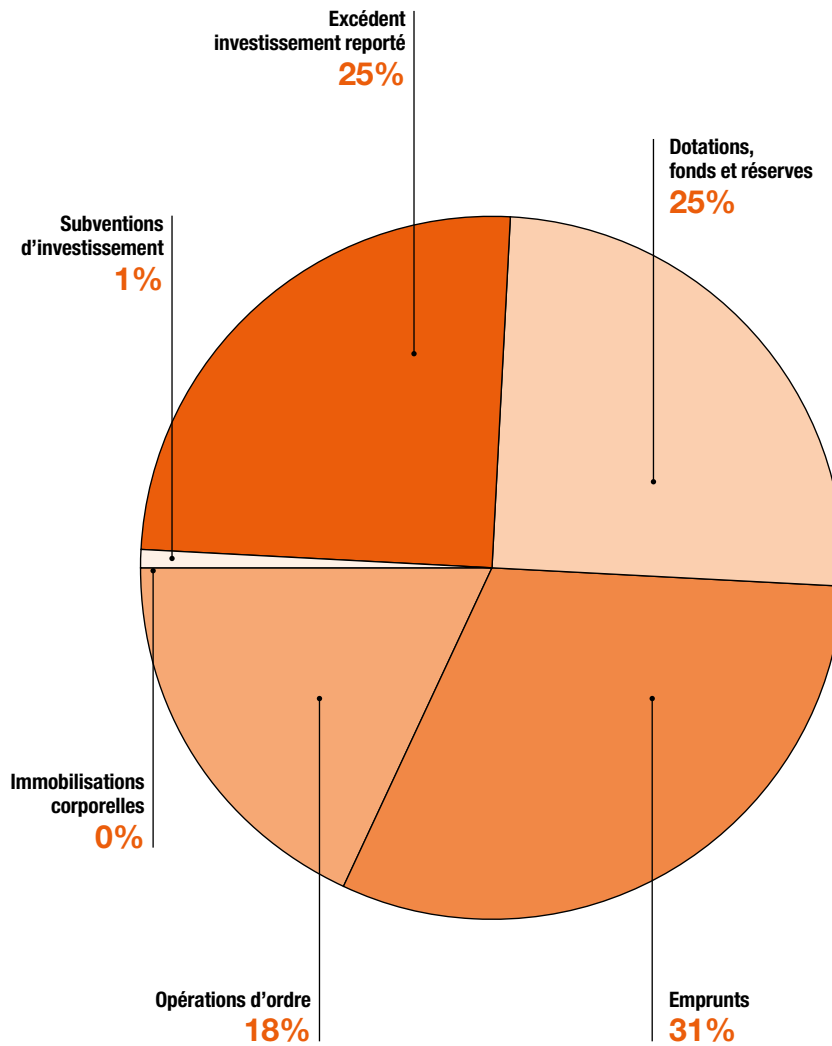
Budget – Compte administratif 2022

SECTION D'INVESTISSEMENT – REPARTITION DES DEPENSES



CHAPITRE	MONTANT	INTITULE DES ARTICLES PRINCIPAUX
Remboursements emprunts	666 297 €	Capital des emprunts
Subventions SDE	4 942 €	Participation du syndicat d'électrification (travaux de renforcement des candélabres)
Travaux et achats matériels	2 582 631 €	Voirie (pose des compteurs eau), bâtiments (réfection de l'ancien casino), achat d'un tracteur
Opérations d'ordre	206 911 €	Dotations aux amortissements
TOTAL	3 460 781 €	

SECTION D'INVESTISSEMENT – REPARTITION DES RECETTES



CHAPITRE	MONTANT	INTITULE DES ARTICLES PRINCIPAUX
Excédents investissement. reporté	1 131 365 €	Affectation des résultats issus du CA n-1
Dotations, fonds et réserves	1 110 259 €	Taux de compensation TVA dépenses d'investissement
Subventions d'investissement	57 520 €	FAR et DETER (Département et Etat)
Opérations d'ordre	821 483 €	Dotations aux amortissements
Immobilisations corporelles	0 €	
Emprunts	1 419 009 €	Pour financer les travaux d'investissement du programme électoral
TOTAL	4 539 637 €	

Afin d'assurer l'entretien de notre commune, de son patrimoine, de ses chemins et voies d'accès, mais aussi pour être en mesure de faire de nouvelles propositions, un certain nombre de travaux d'entretien et de rénovation ont été réalisés, des projets d'achat ont été lancés et des opérations de mise en sécurité ont été menées.



1 Achat de la maison des gardes au Parc National : 740 000 €

- Rénovation complète de 6 appartements en T3/4
- Travaux faits en régie par le personnel municipal pendant la crise COVID

Coût de l'opération travaux : 32 770 € (achat de matériel)

2 Allée du parc et cheminement de la télécabine

- Création d'un cheminement piéton sécurisé entre le centre du village, la télécabine et le parc municipal

Coût de l'opération : 296 521 €



● CABINET MÉDICAL

Le soutien au fonctionnement de notre maison de santé est un engagement fort de notre conseil municipal. Le « sauvetage » du cabinet médical a été une lutte de longue haleine.

Concrètement, la maison de santé pluridisciplinaire (MSP) est active depuis 2020, la société interprofessionnelle de soins ambulatoires (SISA) gère son fonctionnement. Le bail concernant le cabinet médical a été enfin signé le 29 avril 2021 (entre la mairie et Céline Saubion, présidente de la SISA).

La rénovation et la mise en conformité des locaux ont été réalisées avec inauguration en mars 2022. Une radio neuve, nécessaire pour la traumatologie, a été acquise (obsolescence de la précédente). Des aides et subventions conséquentes du département et de la région notamment ont été allouées à la MSP (132 737€) via la mairie.

Chacun de nous pensait que Cauterets, ville thermale, station de montagne, avec une population à l'année allait forcément attirer l'installation de nouveaux médecins, après le départ à la retraite des docteurs Gaston et Raynal. Surtout, ces départs, connus de tous n'ont pas été anticipés par l'équipe précédente. Nous subissons également l'effet « déserts médicaux » : les médecins actuels sont en nombre insuffisant sur le territoire national (numerus clausus) pour pallier les nombreux départs à la retraite. Ils vont vers des endroits plus attractifs (logements, services, sports, culture, établissements scolaires,...) où ils peuvent « choisir » leurs conditions et temps de travail. Nous nous devons de le prendre en compte afin d'assurer la continuité du service de santé sur la commune. En cela, la SISA a divisé par 2 le loyer demandé aux médecins. La municipalité s'est engagée à fournir des conditions optimales d'accueil des médecins afin de pérenniser leur installation, en prenant en charge le loyer des appartements de ceux qui s'installent à l'année ou qui font une saison complète, et donne à la SISA les moyens d'exister.

Nous avons cependant toutes les raisons de rester optimistes puisque le docteur Guillaume Messina, venant des Deux Alpes est arrivé le 21 novembre 2022 au cabinet médical, suivi début décembre du docteur Cécile Losquin. D'autres médecins sont venus en renfort tout au long de la saison hivernale.

Nous tenons à remercier chaleureusement les professionnels paramédicaux et infirmières qui œuvrent grandement à la vie du cabinet médical, ainsi que le docteur Raynal, qui, bien qu'ayant pris sa retraite, a continué à exercer ponctuellement afin d'assurer un service de santé sur la commune.



● LA GESTION DES RISQUES EN ZONE DE MONTAGNE

Compte tenu de ses caractéristiques géographiques, économiques, démographiques et même historiques, comme toute commune de montagne, Cauterets doit se préparer pour savoir faire face aux risques naturels auxquels elle est fondamentalement liée.

Le Plan Communal de Sauvegarde, outil de protection de la population

La gestion des risques est un facteur majeur à prendre en compte lorsqu'on réside en zone de montagne. La commune est ainsi dotée d'un outil appelé Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qui regroupe l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population.

EN FONCTION DES RISQUES CONNUS

- **Il détermine** les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes,
- **Il fixe** l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité,
- **Il recense** les moyens disponibles,
- **Il définit** la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

Le PCS de notre commune, établi depuis de nombreuses années, a fait l'objet d'une révision en profondeur en 2023.

PRÉVENIR LES RISQUES, c'est se préparer et en limiter les conséquences

D'autres actions sont menées au quotidien en collaboration étroite avec les services de l'Etat et structures publiques (ONF/RTM/PLVG/DDT/...) pour maintenir et entretenir les ouvrages de protection (paravalanches par exemple), ou les cours d'eau.

Toutes ces actions font l'objet d'études permettant de fixer un programme de travaux ou d'actions pluriannuel.

LES ACTIONS À VENIR

- Etude secteur CLAVANTÉ/CONCÉ
- Définition d'un programme d'entretien des paravalanches secteur PEGUERE
- Mise à jour de la cartographie des risques
- Mise en place d'une solution de téléphonie par satellite
- Mise en place d'un groupe électrogène de secours pour alimenter la mairie.

Une commission locale de sécurité a été créée en début de mandat par monsieur le maire. Cette commission, composée de professionnels de la montagne, a pour objectif de faire des choix éclairés en matière d'aménagements et de protection des biens et des personnes.

Fin d'année 2021 et début d'année 2022, la commission de sécurité et le PCS ont été éprouvés lors des événements climatiques intenses (neige abondante puis pluies diluviennes ayant conduit à la fermeture anticipée de la route d'accès à Cauterets).

CLAVANTÉ CONCÉ

Après les crues de 2013, des travaux de prévention des inondations et de protection des populations exposées ont été envisagés sur le secteur Clavanté/Concé.

Dans un premier temps, deux scénarios ont été étudiés. Compte tenu de la population exposée, il est nécessaire d'intégrer l'hypothèse de la délocalisation des enjeux (personnes et biens) dans les scénarios envisagés. Cette étude réalisée par un cabinet spécialisé est en cours. Elle est aidée par l'État à hauteur de 80 % de son montant total.

Le conseil syndical du PLVG (Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves) en charge du dossier a validé par un vote unanime le 25 février 2020 la poursuite de la réflexion sur cette hypothèse.

Lors d'une rencontre sur le terrain en début de mandat, monsieur le maire a exprimé aux représentants du PLVG le souhait du conseil municipal de Cauterets de voir se réaliser cette étude. **Il est à noter que quels que soient les scénarios envisagés, le parking de Clavanté devrait être déconstruit et les résidus de la décharge sous-jacente devraient être traités.**

Pour être retenu, le scénario de délocalisation des enjeux devra se justifier économiquement, techniquement et socialement.

Monsieur le maire a également fait part au PLVG des inquiétudes de la collectivité sur la période à venir tant que les travaux n'ont pas été réalisés.

Une solution de surveillance et d'alerte est mise en place, et une intégration des niveaux de vigilance dans le plan communal de sauvegarde est un préalable indispensable.



3 Rénovation des ponts du Mamelon Vert, Meyabat, de Secours et de Fanlou

- Travaux d'entretien et de rénovation des ouvrages
- Reprise des étanchéités

Coût de l'opération : 259 069 €

4 Réfection du chemin rural de la Reine Hortense

- Reprofilage de certaines zones, mise en place de rigoles métalliques, curage des fossés

Coût de l'opération : 66 976 €



5 Mise aux normes de l'ancien casino

- Travaux de mise en accessibilité et de sécurité incendie

Coût de l'opération : 926 186 €

6 Travaux de rénovation de l'école primaire

- Création d'un faux plafond dans le couloir de l'école
- Réfection d'un local
- Reprise des descentes d'eaux usées

Coût de l'opération : 10 337 €

7 Entretien de l'école maternelle

- Changement des menuiseries extérieures
- Reprise des sols
- Isolation phonique et thermique du bâtiment

Coût de l'opération : 82 927 €

● MISE EN PLACE DES COMPTEURS D'EAU POTABLE

Afin de se mettre en conformité avec la loi, la commune s'est engagée dans un vaste chantier de pose de compteurs et rénovation de notre réseau d'eau potable datant pour sa plus grande partie, du début du siècle précédent ! Notre réseau présentait de nombreuses fragilités et défaillances. Beaucoup de fuites (environ 1/3 de la quantité d'eau prélevée) et beaucoup de raccords au plomb.

Ainsi, la mise en place des compteurs d'eau potable sur Cauterets répond à une obligation réglementaire de l'Etat visant à :

- Avoir une utilisation raisonnée de la réserve en eau
- Facturer la consommation au compteur

➤ LA FACTURATION AUX COMPTEURS PERMETTRA AINSI :

- Une égalité des usagers au regard de la facturation (chacun paiera sa consommation).
- De diminuer les coûts liés au traitement. La station de traitement des eaux usées traite quotidiennement des eaux claires.
- D'obtenir des subventions conditionnées au respect des exigences réglementaires et au prix de l'eau. La commune ne perçoit plus de subventions de l'Etat compte tenu que nous ne respectons pas la réglementation. Tous les travaux entrepris sur le réseau d'eau potable, réseau d'assainissement ou sur la station de traitement des eaux usées sont supportés par le budget de l'eau qui lui-même est financé par vos contributions sur les factures d'eau potable et d'assainissement.
- La mise en sécurité et la rénovation des réseaux d'eau potable et d'assainissement.
- L'identification des fuites sur le réseau ou branchements.

La pose de ces compteurs a débuté en novembre 2020. La commune délègue l'installation des compteurs à l'entreprise SADE.

➤ ÉTAT DES LIEUX DE CE MARCHÉ

- **Rues où les compteurs ont été installés :** Saint Antoine, Gallieni, Hillo, la Tourette, Général Leclerc, Verdun, Marne, Pauze, Joffre, quartier Calypso, rue Alsace Lorraine, quartier de la Gare, rue Labayle, rue de la Raillère, route de Pierrefitte, rue Docteur Domer, quartier Cancéru, chemin Beigbeder, chemin de Pauze, boulevard Latapie Flurin ;
- **Pose de compteurs programmée sur 2024 :** Fin avenue du Mamelon Vert, rue Belfort, rue des AFN, fin route de Pierrefitte, rue Scellier Sépet, quartier Hount Hérède, chemin du Lisey, fin quartier Cancéru, secteur Esplanade, certains quartiers privés.
- Toute la moitié Est du village de la rue de Pauze à Cancéru est remise en état. Aujourd'hui environ 624 compteurs sont posés, 3 km de canalisation rénovés et plus de 300 branchements refaits.
- La fin des travaux est prévue fin 2024.



ET POUR LA FACTURATION ? COMMENT CELA SE PASSE-T-IL ?

La pose des compteurs d'eau potable devrait être achevée courant d'année 2024 qui sera une année blanche en matière de facturation à la consommation. Vous paierez au forfait comme cela se fait actuellement. Durant l'année 2024, vous recevrez une information sur vos consommations afin de mieux appréhender vos futures factures.

L'année 2025 sera la première année de facturation aux compteurs. Les travaux entrepris sur le réseau d'eau potable depuis l'automne 2020 ont permis d'économiser 400 000 m³ sur la période 2021 - fin 2023.

Coût total des travaux (eau potable et assainissement) : 3 252 878 €

● RÉVISION DU PLU

Le Plan Local d'Urbanisme définit les règles de construction, les différents zonages de notre village. Il est actuellement en vigueur et doit faire l'objet d'une évaluation destinée à mesurer les résultats de sa mise en œuvre et de son application depuis son approbation en 2014.

Compte tenu des récentes évolutions réglementaires, de la prise en compte du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale à l'échelle de la communauté des communes Pyrénées Vallées des Gaves) et des nouveaux objectifs communaux, le conseil municipal a décidé par délibération en date du 31.03.2022 d'engager une procédure de révision générale du PLU.

Cette procédure menée par le cabinet URBADOC pour la partie zonage et les règles constructions, par Sire Conseil pour la partie environnementale, et par Imagin'rural pour la partie agricole, devra être compatible avec le SCOT approuvé par la communauté de communes.

A l'issue de ce travail d'une durée de deux ans environ, le conseil municipal aura validé par délibération ce nouveau PLU qui sera alors applicable sur notre commune. Pendant la durée de ce travail, l'ancien PLU servira de support réglementaire pour tous les projets d'urbanisme déposés.

● SITE CLASSÉ

Dès 1909, un premier projet hydroélectrique concerne une retenue sur le gave du Marcadau sur le plateau du Cayan.

- La commune de Cauterets, en 1913, entame les démarches conduisant à l'inscription des hautes vallées ainsi que des promenades thermales autour de Cauterets sur la liste des sites à classer. La première guerre mondiale interrompt le classement.
- En 1919, un autre projet d'usine hydroélectrique fait son apparition. La commune de Cauterets perçoit ce projet comme une menace tant pour la ressource thermique que pour la qualité des paysages et le caractère monumental des cascades dont le débit aurait été drastiquement réduit.
- Le 28 juillet 1928, le classement du site sera adopté mais il ne découragera pas les promoteurs de projets hydrauliques industriels.

● URBANISME

La commune de Cauterets est en SPR (Site Patrimonial Remarquable) depuis mai 2022. **Tous travaux entraînant la modification d'une façade font obligatoirement l'objet d'une demande d'autorisation préalable (DP)**, même si ces travaux sont identiques à l'existant.

Ce dossier peut être :

- soit déposé en mairie ou envoyé par la Poste
- soit déposé sur la plateforme e-permis : www.e-permis.fr

Délai d'instruction : délai de droit commun 1 mois + 1 mois consultation Architecte des Bâtiments de France (ABF) soit 2 mois de délai d'instruction. Il est fortement recommandé au demandeur de ne pas engager de travaux avant d'avoir obtenu l'arrêté d'autorisation au risque de se voir dresser un procès-verbal d'infraction.

Concernant un projet de construction, une demande de permis de construire doit être déposée.

Pour une maison individuelle :

- délai instruction de droit commun : 2 mois + 1 mois consultation ABF, soit 3 mois de délai d'instruction.

Pour un immeuble collectif :

- délai d'instruction de droit commun : 3 mois + 1 mois consultation ABF, soit 4 mois de délai d'instruction.

L'avis de l'ABF est réputé conforme, c'est-à-dire que l'on a obligation de s'y conformer. Le service urbanisme se tient à votre disposition pour tous renseignements utiles.

8 Changement des filtres de la piscine

- Remplacement des filtres à diatomées par des filtres à sable

Coût de l'opération : 53 712 €

Entretien bâtiment piscine

- Réfection faux plafonds
- Peinture

Coût de l'opération : 80 000 €



9 Rénovation complète de deux terrains de tennis et du Club House

Coût de l'opération : 89 880 €

10 Mise aux normes de tous nos sites écoles d'escalade

(Clot, Péguyère et Camp de la Russe)

Coût de l'opération : 28 316 €

11 Rénovation du cabinet médical

- Rénovation complète du cabinet médical
- Achat d'un nouvel équipement de radiologie
- Installation d'une climatisation réversible

Coût de l'opération : 253 528 € (dont 140 000 € de subvention de la Région)



12 Acquisition de l'ancien Hôtel de Londres, rue Richelieu

- Objectif visé : créer une maison des saisonniers

Coût de l'opération : 644 000 €

13 Rénovation Gendarmerie

- Rénovation complète des bureaux et des appartements
- Isolation thermique du bâtiment
- Mise en place d'une chaudière à pellets
- Mise en place d'un contrôle d'accès du bâtiment

Coût de l'opération : 1 200 000 €



● PETITES VILLES DE DEMAIN

Un programme qui accompagne les projets de territoire

« Petites villes de demain » vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et engagées dans la transition écologique.

Lancé par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, le programme a pour objectif de renforcer les moyens des élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités dans un bassin de vie montrant des signes de vulnérabilité, pour concrétiser leurs projets de territoire, tout au long de leur mandat, jusqu'en 2026. Caudebec a donc été visée en raison de l'érosion importante de sa population.

Courant juin 2021 et avec le soutien de la communauté de communes, la ville de Caudebec a été retenue en tant que lauréate du programme. Elle figure ainsi parmi les 1600 communes françaises soutenues.



Les projets retenus pouvant bénéficier des crédits de la relance :

- Rénovation énergétique des bâtiments publics
- Rénovation des bâtiments anciens
- Aménagement de pistes cyclables
- Projet alimentaire territorial avec des aliments issus de la culture bio et en circuit court (cantine scolaire / repas ADMR)
- Financement d'espaces publics plus écologiques (circulation apaisée, jardins partagés, aires de compostage,...)
- Aide à la numérisation des petits commerces
- Aide à la rénovation du patrimoine classé.



Depuis le 1^{er} avril 2022, M. Clément AQUILINA a été recruté en qualité de chef de projet. Son temps de travail est partagé avec Argelès-Gazost. Son poste est partiellement pris en charge financièrement à hauteur de 75% par l'Etat. Le solde reste à charge pour les deux collectivités. Ingénieur paysagiste en qualité environnementale, Clément AQUILINA travaille sur un projet d'aménagement urbain comprenant :

- 1) La requalification des espaces de circulation piétonne, cycliste et véhicules à moteur
- 2) Les espaces de stationnement
- 3) L'aménagement du parc municipal
- 4) Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- 5) Les opérations façades
- 6) Sites classés

Tout ce travail a été initié à partir de l'automne 2021 en collaboration avec le CAUE (Conseil en Aménagement Urbain et Environnemental).



TOUTES LES INFOS SUR LE PROGRAMME SONT DISPONIBLES SUR :
<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/petites-villes-de-demain-45>

PARC MUNICIPAL ET THÉÂTRE DE LA NATURE

Nous avons entrepris la revitalisation de ce site naturel sportif et familial, idéalement situé et cher aux cauterésiens.

Dans un premier temps, le club-house et deux cours de tennis ont été réhabilités par les services municipaux. Un gérant s'occupe de la location des terrains, et propose des boissons et de la petite restauration.

Pour concevoir ensuite le projet de réhabilitation totale, nous avons fait appel au bureau d'études et de maîtrise d'œuvre ABEST, spécialisé dans les infrastructures et aménagements des pays de montagne. Un petit groupe de pratiquants locaux a également été sollicité pour travailler sur l'élaboration du nouveau skatepark.

Le city-stade sera rénové, et un terrain de padel créé en lieu et place du troisième cours de tennis. De plus, un pumptrack offrira une piste de glisse sécurisante, accessible à tous les âges et tous les niveaux, pour tout type de vélos et bien plus encore !

Des modules d'escalade, et de nouveaux jeux pour enfants viendront compléter l'offre ludique.

Et parce que le site jouissait autrefois d'un théâtre de plein air qui recevait même la Comédie française, et dont la splendeur a donné et fait perdurer son nom au lieu jusqu'à aujourd'hui, le projet intègre la renaissance d'un théâtre de la nature avec des gradins pouvant accueillir jusqu'à 250 personnes.

Les cheminements seront améliorés et une attention toute particulière portée à la végétalisation du site là où cela sera nécessaire.

Pour exemple : la création d'une haie arbustive brise-vent le long des gradins de l'amphithéâtre, au nord du site.

Point de livraison électrique

Emprise scène amovible

**Filtre végétal
cépées de bouleaux et lierre**

Assises béton clair

Mur végétal (hêtre, charme, bouleau)

Point de livraison électrique



● AFFAIRES SOCIALES

La commission des affaires sociales et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont pour objectif de faciliter la vie des habitants de Cauterets. Les actions que nous menons sont à destination des jeunes et moins jeunes.

Pour les plus jeunes

Nous veillons à ce que les structures dédiées aux plus jeunes travaillent en étroite collaboration. Par exemple, la crèche et l'école maternelle organisent régulièrement des actions en commun, pour permettre aux enfants âgés de 2 ans une intégration en douceur au niveau supérieur.

L'école élémentaire et le centre de loisirs travaillent sur des projets communs comme l'Aire Terrestre Educative (ATE).

Le centre de loisirs se réinvente et propose de multiples activités.



Le CCAS via les services de la mairie travaille à l'extension du centre de loisirs, au Cérours. Les travaux devraient débuter courant 2024.

Pour les ados et jeunes adultes

Le CCAS de Cauterets aide les jeunes de la commune, âgés de 16 à 24 ans, en participant financièrement à leur permis de conduire.

Pour les aînés

A Cauterets, nos anciens ne sont pas laissés de côté. En plus du traditionnel repas des aînés, nous profitons de la fête du village, le premier week-end de septembre, pour offrir un apéro à tous les résidents permanents et secondaires de 60 ans et plus.

Des ateliers sont régulièrement organisés : équilibre, informatique, bien-être, nutrition. N'hésitez pas à contacter la mairie de Cauterets pour tout renseignement complémentaire.

Nous disposons également d'un club des Aînés. Celui-ci a repris ses activités après la période COVID. Afin de s'y rendre, un service de transport est mis en place le vendredi. De nombreuses activités, sorties y sont proposées.

Les inscriptions et les renseignements se font auprès de la présidente du club, Mme Francette BARBE au 06 75 51 74 36.

La mairie de Cauterets propose également un transport gratuit aux personnes de 60 ans et plus, chaque deuxième mardi du mois, pour aller au marché d'Argelès-Gazost.

Renseignements et inscriptions : à la mairie (places limitées).

Solidarité

- Un frigo solidaire et anti-gaspillage a été installé sous le bâtiment de la crèche. Chacun peut prendre ou donner librement des produits frais, secs et emballés, des invendus, etc...

Un grand merci aux habitants et commerçants pour l'approvisionnement du frigo ! Grâce à vous, plus de partage, moins de gaspillage, plus de lien social !

- Les Restos du Cœur sont présents sur la commune un mardi sur deux, au niveau de la gare routière.

Maison France Service

Une Maison France Service a vu le jour dans les locaux de la Poste, vous pourrez y être accompagné pour toutes vos démarches administratives.

Ce projet a été mené en collaboration avec la Communauté de Communes Pyrénées Vallées des Gaves.



● LE FESTIVAL PYRÉNÉEN DE L'IMAGE NATURE

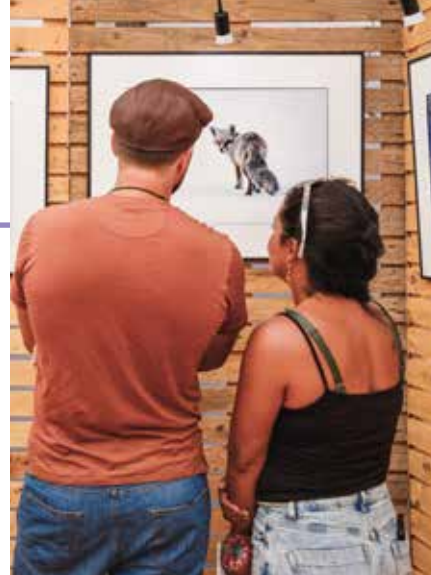
Le Festival Pyrénéen de l'Image Nature est le résultat d'une collaboration passionnée entre le Parc National des Pyrénées (PNP), Pyrénées Magazine, l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et la ville de Cauterets.

Reconnu pour la qualité de sa programmation et sa convivialité pyrénéenne, cet événement aspire à faire découvrir au grand public la faune, la flore mais aussi des paysages d'exception à travers les plus belles images de passionnés de nature. S'émerveiller, échanger, comprendre pour mieux protéger, telle est l'ambition de ce rendez-vous devenu incontournable et lar-

gement reconnu, tant par le grand public que par les professionnels. Depuis 2015, le public n'a cessé de croître (environ 6600 entrées en 2023), prouvant l'appétence pour la question de la biodiversité et de l'adaptation aux changements, mais faisant également émerger les Pyrénées comme le moteur de cette prise de conscience.

La prochaine édition qui se déroulera les 26-27-28 et 29 septembre 2024 et marquera le 10^e anniversaire du festival.

Cauterets ambitionne d'accueillir durant quatre jours une programmation toujours plus riche mêlant expositions photos, conférences, projections de films documentaires, sorties nature, journée dédiée aux scolaires toujours plus nombreux, ateliers nature et aéro-photo.



L'occasion pour le visiteur de découvrir le travail de photographes et cinéastes naturalistes venus de tous horizons mais aussi d'échanger avec eux et avec les associations de protection de l'environnement présentes au sein de l'espace nature.



LAUREAT DU TROPHÉE PYRÉNÉO 2023

Décerné lors des journées Pyrénéo organisées par l'Agence des Pyrénées et Agora Pyrénées, le Trophée Pyrénéo a été attribué au festival pour son action envers la promotion, le rayonnement et l'image des Pyrénées.

Remise du Trophée Pyrénéo 2023 à Jean-Jacques Camarra et Cécile Gounot, initiateurs du festival.



● TOUTE L'ANNÉE, DES ANIMATIONS

Après une période « COVID » délicate, synonyme d'imprévus et de limitations, le service culturel et animations de Cauterets a su s'adapter en proposant une programmation d'animations riche et variée. Ce virus n'a pas empêché le village de vivre au rythme des concerts, spectacles et déambulations.

L'hiver, vacanciers et locaux ont pu profiter d'une véritable ambiance de Noël avec les marchés de nuit, les concerts et l'arrivée du père Noël accompagné des moniteurs de ski. Une attention particulière a été portée sur les illuminations du village (décorations, éclairage des façades de bâtiments et même des télécabines, projet porté par l'Office de tourisme).



Outre les animations permanentes tout au long de l'année comme les ateliers de cirque, d'arts plastiques, les visites de villes, les bals des pitchouns, la zumba, les concerts, le théâtre, la balade de la marmotte ou encore le dispositif Sonopluie, les saisons estivales ont été quant à elles portées par plusieurs événements forts, propres à Cauterets, tels que le 14 juillet, la balade circassienne, le festival Piano Pic, la fête du village, les spectacles de cirque ou encore le FPIN. C'est aussi l'occasion de développer de nouveaux projets d'envergure comme pour le 15 août où le feu d'artifice laisse peu à peu sa place à des propositions différentes et plus ambitieuses (illumination du gave en 2021, projection d'un spectacle son et vidéo sur le bâtiment de l'ancien casino ces deux dernières années). Enfin, après le beau cycle des balades circassiennes, le festival "Là-haut" a pris le relais cet été en offrant au théâtre de la nature une programmation sur trois jours de cirque, magie et musique. Une formule intimiste pour petits et grands qui a rencontré un véritable succès !



Afin de renforcer la communication autour de ces nombreuses animations, le public peut désormais trouver le programme des animations partout en ville, chez les commerçants, grâce à un QR Code mis en place en partenariat avec l'Office de tourisme, qu'il suffit de scanner pour télécharger la brochure.



Culture et animations

● LA MÉDIATHÈQUE

Un lieu ouvert à tous

Située à l'entrée de l'esplanade des Œufs, et accessible à tous, du plus petit au plus grand, la médiathèque de Cauterets est un lieu d'activités et d'échanges, convivial et chaleureux où vous pouvez :

↘ CONSULTER

sur place ou emprunter près de 15 000 documents, fréquemment renouvelés, (romans, documentaires, BD, DVD, CD et jeux de société)

↘ ÉCOUTER

des conférences-causeries, des lectures, des contes, des racontines, des spectacles, en lien avec des thématiques mises en avant tous les 2 mois.

En 2022, sport, théâtre, eau, climat, pastoralisme et gourmandises ont été les thèmes abordés.

En 2023, nous avons travaillé sur le genre, l'eau, les oiseaux, les sciences, les grands prédateurs et les contes d'hiver.

↘ REGARDER

des expositions,

↘ CRÉER

lors des ateliers d'arts plastiques ou d'écriture,

↘ JOUER

à la centaine de jeux de société mis à votre disposition,

↘ ECHANGER

avec des auteurs lors de rencontres-dédicaces.



Que vous habitiez Cauterets à l'année ou que vous soyez propriétaires d'une résidence secondaire, curistes ou touristes, n'hésitez pas à pousser la porte de la médiathèque pour profiter du confort des lieux et bénéficier de nos services.

Inscriptions et prêts gratuits.

Accès à l'espace informatique gratuit, sur inscription, limité à 30 min.

Possibilité de faire des photocopies ou impressions. Tarif copie NB = 15cts, Couleur = 30cts

● SERVICE CULTUREL DE CAUTERETS

La ville de Cauterets est engagée depuis 2011 dans une démarche de développement culturel sur le territoire.

Au travers d'un cycle **d'actions culturelles** (ateliers, rencontres artistiques...), le service vise à animer la culture à destination de publics variés de manière très concrète : les enfants de l'école, de l'accueil de loisirs, de la crèche mais aussi les aînés, les associations locales et enfin les curistes et touristes.

Il s'agit donc de concevoir des événements, des temps particuliers, qui permettent de faire vivre et de **transmettre** cette culture tout en **créant du lien**. L'objectif consiste à **réintégrer le citoyen au cœur du projet culturel** en l'incluant dans les différentes actions. Cette démarche a pour but de **décloisonner** les publics et **démocratiser** davantage l'accès aux différentes offres culturelles.

L'objectif du service culturel est aussi de faire réseau avec les autres actions culturelles des vallées des gaves afin de rayonner plus largement et participer à une dynamique de territoire : concerts du conservatoire, Pianopic, Opéra au sommet, Jazz à Luz, festival de Gavarnie, Parvis... sous forme d'accueil de dates délocalisées.

Enfin, le service culturel a également une vocation à visée patrimoniale et **s'engage** sur des projets de valorisation.



Résidence de territoire 2022
compagnie d'Elles



Résidence de territoire 2019
Crida Compagnie



Projet ADMR 2022
Compagnie Collectif Décomposé



Rencontre avec l'équipe
de la Balade circassienne 2021
Accueil de loisirs de Cauterets



Résidence de territoire
« Infusion d'altitude » 2021 avec l'école
de Cauterets-Collectif Décomposé



Pièce de théâtre réalisée
dans le cadre de la résidence de territoire
« Infusion d'altitude » 2021
avec un groupe de théâtre amateur local



Spectacle balade circassienne 2021
avec les enfants de l'accueil de loisirs



Résidence de territoire
Infusion d'altitude 2021 avec la crèche



Projet ADMR 2022
Compagnie Collectif Décomposé



Bande annonce festival
« Murmure du Monde » 2022



Repérage pour le spectacle
« Visite de Groupe » avec les complices
de Cauterets (spectacle participatif)
2022 - Partenariat Parvis



Navettes organisées pour se rendre
au Parvis 2022 - Partenariat Parvis



Concert des élèves du Conservatoire 2022



Projet de restauration de la toile de Louis
Capdevielle inscrite à la DRAC



Participation au projet de valorisation
Alphonse et Alfred Meillon 2022

Environnement



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

● LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS

La commission environnement a travaillé à l'inscription au concours départemental des Villes et Villages Fleuris 2022. Ce label prend en compte des critères qui vont bien au-delà du seul fleurissement de la commune. Il témoigne d'une stratégie d'amélioration de la qualité de vie de ses habitants, et de la qualité d'accueil et de l'image pour ses visiteurs.

Après une visite offerte au jury, un prix de bienvenue nous a été symboliquement accordé en 2023, pour notre engagement et notre programme électoral qui fait tout à fait écho au label, et nous bénéficierons d'un accompagnement dans la démarche pour l'obtention de notre première fleur cette année.

Des animations de sensibilisation à l'environnement sont suggérées pour promouvoir la démarche, et nous avons ainsi organisé une première célébration de la journée mondiale de la Terre, le 22 avril 2022.



Les participants ont pu apprécier une balade en forêt au cours de laquelle ils ont pu découvrir les bienfaits de la sylvothérapie avec Christine Buisan, visiter les jardins du Mamelon vert, participer à la plantation d'une haie champêtre et à un atelier de vannerie sauvage avec Vincent Malric.

La maison du Parc National a contribué à la journée en proposant un atelier pour les enfants. Le programme s'est ainsi poétiquement terminé au cinéma avec la projection du film "Le chêne et ses habitants" de Laurent Charbonnier et Michel Seydoux.

Une ville ou un village fleuri est une commune qui agit en faveur de l'environnement, favorise le lien social et développe l'économie locale.

● TRANSITION TOURISTIQUE

S'adapter et imaginer le tourisme de demain

Le réchauffement climatique impacte déjà et va impacter durablement notre activité ski. Nous sommes à une période déterminante que l'on pourrait nommer « période de transition touristique ».

Dans ce contexte, nous devons continuer à exploiter nos domaines skiables le plus longtemps possible.

Par conséquent, **les investissements nécessaires à cette poursuite d'activité devront être judicieusement choisis, calibrés et s'inscrire dans une activité 4 saisons.**

Dans le même temps, nous devons protéger notre environnement de tout gros chamboulement. Notre nature intacte demeure notre principale richesse. **L'idée d'un projet « Compagnie des Pyrénées » est en adéquation avec notre projet pour demain, il pourrait :**

- Nous apporter des capitaux nouveaux
- Nous permettre de mutualiser des moyens
- Nous aider à garder nos spécificités et nos différences
- Et dans le cadre d'une SEM (Société d'Economie Mixte), nous permettre de garder notre pouvoir de décision.

SORTIE DU SICLA

Dans le cadre du projet de liaison téléportée avec Luz-Saint-Sauveur, la municipalité précédente avait participé à la création du SICLA (Syndicat Intercommunale Cauterets Luz-Ardiden).

Notre municipalité ayant abandonné ce projet, l'appartenance à ce syndicat devenait sans objet. C'est dans ces conditions que M. le Préfet par arrêté nous a autorisés à sortir de cette structure.

● SENTIER BOTANIQUE DU CAMBASQUE

Silence, ça pousse !

Dans le cadre du « Plan Avenir Montagnes - Massif des Pyrénées », notre projet de valorisation de sentier botanique sur le secteur du Cambasque a été retenu par le commissariat à l'aménagement, au développement et à la protection du massif des Pyrénées. Une subvention de l'Etat nous est donc accordée à hauteur de 180 000 euros.

Un inventaire floristique détaillé a déjà été réalisé par une stagiaire à l'été 2022. Elève en BTS Gestion et Protection de la Nature, Agathe Basso a relevé à ce jour 80 espèces. Une mission d'accompagnement pour la conception et la mise en place du parcours a été confiée à l'agence Tikopia, spécialisée dans la gestion et la mise en valeur des territoires, du patrimoine naturel et des paysages. Une application mobile accompagnera le parcours : Ecobalade présentera le sentier, l'histoire, et diverses informations dans un onglet description. Un second onglet permettra l'exploration des richesses naturelles du paysage et indiquera les espèces potentiellement visibles. En arpentant le chemin, on s'amusera à identifier les arbres, arbustes et fleurs et à en découvrir toutes les caractéristiques grâce à une clé

de découverte très simple et rapide. Dans le prolongement de l'application, destiné à tous et notamment à ceux qui n'ont pas de smartphone, un guide papier sera également édité. Ce projet sera l'occasion de mieux appréhender notre territoire, d'en découvrir ou redécouvrir la biodiversité par la promenade, du printemps à l'automne, et ainsi sensibiliser les publics à la préservation de notre environnement.



● AIRE TERRESTRE ÉDUCATIVE DE NOS PETITS ÉCOLIERS

La relève est assurée !

Avenue du Mamelon vert, au bout de l'ancien camping et derrière les jardins partagés, s'affairent les élèves de l'école Alphonse Meillon. En adéquation avec le label E3D (Ecole ou Etablissement en Démarche globale de Développement Durable), le projet d'Aire Terrestre Éducative (ATE) a été initié en 2020-2021.

Ce projet vise à identifier une zone naturelle de petite taille sur le territoire de la commune, et à devenir le support pédagogique de connaissance et de préservation de l'environnement, des élèves de cycle 3 (CM1 – CM2). Un espace naturel de 3 000 m² situé à quelques minutes de marche des écoles, riche de plusieurs écosystèmes (forêt, prairie, mare, haie, ...) a été alloué par la commune de Caunterets sur proposition du Parc National des Pyrénées. Accompagnés par leur enseignante et le référent du Parc National des Pyrénées, les élèves de l'école

Alphonse Meillon sont chargés d'étudier le milieu : ils observent, recensent, analysent... et se réunissent ensuite sous la forme d'un conseil pour décider démocratiquement des actions à mener.

Un inventaire des espèces d'oiseaux, des essences d'arbres, des fleurs et des insectes a été réalisé au printemps et à l'automne. Vous l'aurez compris, outre l'intérêt scientifique et pédagogique visant à sensibiliser les enfants aux enjeux de la biodiversité, ce programme participe également à faire naître, chez nos petits, un esprit civique.



Une
ATE gérée
par les élèves
de l'école,
quèsaco ?

Les élèves concernés par ce projet sont chargés de transmettre aux plus jeunes qui prendront le relais le moment venu.



**DE L'ESPACE EST DISPONIBLE
POUR ACCUEILLIR DE NOUVEUX
CARRÉS POTAGERS !**

**Novices de la serfouette
ou experts de la grelinette,
vous y êtes les bienvenus !**

**Renseignements
06 81 21 83 94**

● LES JARDINS FAMILIAUX ET PARTAGÉS CULTIVENT LA SOLIDARITÉ

“Les jardins du Mamelon vert” ont démarré fin 2021. Composés de parcelles individuelles et collectives, ils sont entretenus par une quinzaine de jardiniers qui font vivre leurs potagers.

Le règlement intérieur des jardins exige une exploitation écologique des lieux par l'interdiction des produits phytosanitaires (pesticides) et l'incitation aux mesures d'économie d'eau.

Dans cet esprit, les usagers ont installé un système de récupération des eaux de pluie. Le jardin dispose également d'un espace de compost.

Les jardins familiaux et partagés constituent un lieu de solidarité à bien des égards. Des liens s'y tissent et des pratiques se transmettent entre les jardiniers, issus d'horizons différents.

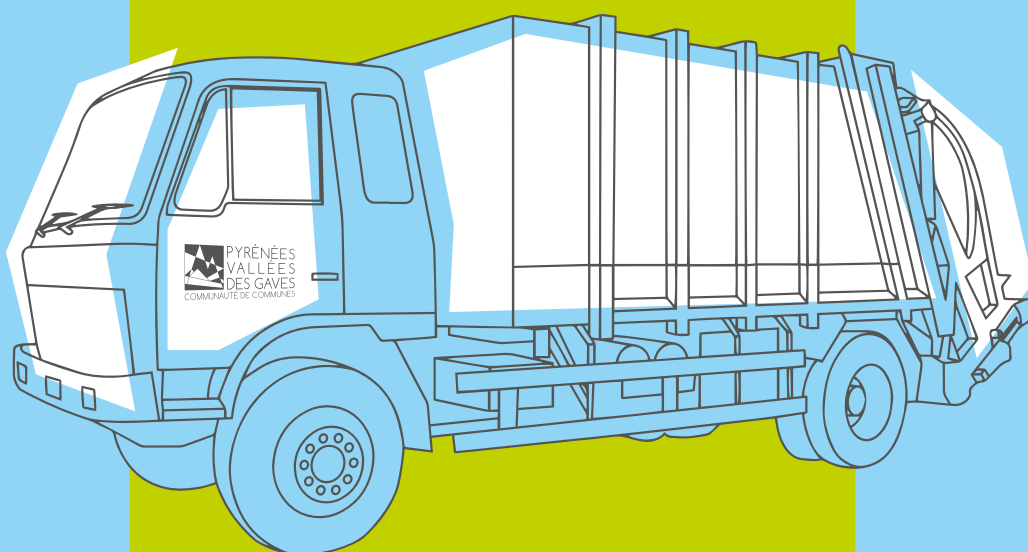
Dans une perspective d'entraide, les utilisateurs échangent des outils, des graines, des plants... Le nouveau bureau de l'association, présidé par Francis Boulan, prône un fonctionnement collégial et participatif.

Afin de répondre aux besoins des utilisateurs, la mairie a mis à disposition un cabanon offrant des possibilités de stockage. Les dons d'outils et de matières organiques sont toujours les bienvenus ! Les jardiniers motivés seront ravis de pouvoir récupérer fumier, terreau, broyat, sciure, paillage... ainsi que des plants ou des graines !



TOUT SAVOIR SUR

TRI & COLLECTE DES DÉCHETS À CAUTERETS



**TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES PYRÉNÉES VALLÉES DES GAVES**
1 rue Saint-Orens 65 400 ARGELÈS-GAZOST

+33 5 62 97 55 18

w w w . c c p v g . f r



PAGES DÉTACHABLES

POURQUOI

Les conteneurs du tri (bacs jaunes) sont-ils parfois collectés avec les ordures ménagères

Vous avez peut-être remarqué que parfois les agents de collecte vident bac jaune et bac vert dans le même camion ? Cela arrive lorsque le bac jaune présente de nombreuses erreurs de tri et des déchets indésirables : verre, ordures ménagères, plastiques non recyclables...

Dans ce cas, le contenu du bac jaune sera refusé au centre de tri avec un coût supplémentaire pour la collectivité. Pour éviter de perturber le bon fonctionnement du centre de tri et pour éviter des dangers liés aux erreurs de tri aux agents de collecte et aux agents de tri, soyons tous vigilants.

AUTRES DÉCHETS MÉNAGERS



CONTENANTS EN VERRE



RESTES ALIMENTAIRES ET VÉGÉTAUX



ZONE DE COMPOSTAGE COLLECTIF

À Cauterets, il est désormais possible de valoriser ses déchets alimentaires en les compostant. Inscription à la mairie où vous récupèrerez votre bio-seau. Les deux aires de compostage sont situées sur le parking du Pont Neuf et derrière la gare des Œufs.

TOUS LES EMBALLAGES



Journaux, papiers, magazines, cahiers, livres, enveloppes (avec ou sans fenêtre)



Emballages métalliques



Ne pas imbriquer les déchets



Ne pas couper, ne pas déchirer les déchets



Inutile de les laver

Rappel

Les sacs noirs sont interdits dans les bacs jaunes. Ils sont réservés aux ordures ménagères. Le tri sélectif doit être jeté uniquement en vrac ou en sacs jaunes. Les bacs ne sont pas collectés s'ils ne sont pas conformes aux consignes de tri.

Tri sélectif

seuls les emballages ménagers, le papier d'écriture et les journaux et magazines sont acceptés dans les bacs jaunes du tri sélectif.

Jeter son tri sélectif

des sacs cabas de pré-collecte disponibles en mairie. Ils vous permettent de jeter vos emballages en vrac directement dans le bac jaune. Sacs réutilisables, lavables ; à ne pas jeter.

RAPPEL des déchets

à amener vous-même à la déchèterie

Si vous les déposez au pied ou dans les bacs verts ou jaunes, ces déchets ne seront pas ramassés par le service de collecte des déchets ménagers. C'est uniquement à la déchèterie qu'ils seront acceptés.

DÉCHETS ACCEPTÉS À LA DÉCHÈTERIE



ATTENTION ! CES DÉCHETS SONT REFUSÉS



+ branches ou troncs supérieurs à 20cm de diamètre



Les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) et les médicaments sont à ramener à la pharmacie



Une fois vides, les bidons de pétrole sont à ramener à la déchèterie

DÉCHÈTERIE LA BONNE CONDUITE

Nous vous remercions

- de vous présenter à la déchèterie maximum 15 mn avant l'heure de fermeture
- de veiller à bien trier vos déchets par catégories de matériaux avant votre arrivée afin de les placer dans les bons containers
- d'être agréables et courtois avec les agents de déchèterie présents pour vous accueillir, vous renseigner et vous orienter.

**Horaires d'ouverture
de la déchèterie de Cauterets**
lundi, mardi, vendredi, samedi
de 9h à 12 h et de 13h30 à 17h15

Jeudi matin de 9 h à 12 h
+33 5 62 92 59 17

**TRIER, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS
ET C'EST À FAIRE PAR TOUS**

Toutes les infos sur www.ccpvg.fr



● RÉDUCTION DES DÉCHETS

Vous avez de beaux restes, compostez-les donc !

Les déchets organiques (déchets de table et de cuisine, déchets verts...) représentent un tiers de nos poubelles résiduelles. Levier majeur pour réduire nos déchets, leur tri à la source est obligatoire pour toutes et tous, professionnels, collectivités locales et particuliers depuis janvier 2024.

Tous les citoyens doivent ainsi se mettre au compostage. Pour cela, chacun d'entre nous doit soit disposer d'un bac pour trier à domicile, soit le faire de façon collective dans un site de compostage de proximité.

Cette disposition issue de la loi anti-gaspillage de 2020 a pour but de valoriser ces bio-déchets qui perdent toute leur utilité en partant à la poubelle.



Le processus réduit d'environ 30% nos déchets et les pollutions liées à leur traitement. Il limite de surcroît les mauvaises odeurs de nos poubelles.

La mairie de Cauterets et la CCPVG s'engagent dans cette démarche et ont mis en place deux sites de compostage collectif pour permettre le retour à la terre de ces bio-déchets. Situés respectivement derrière la maison du Parc National et la gare des Œufs, les composteurs sont alimentés par 40 foyers volontaires. La ville de Cauterets s'inscrit en commune pilote de la CCPVG. Des composteurs individuels sont aussi en vente à la CCPVG.

Les professionnels ne sont pas oubliés puisque nous avons été choisis dans le cadre d'un schéma directeur cyclable par l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) pour un service de compostage avec ramassage des déchets organiques à vélo à assistance électrique.

Dix-neuf restaurateurs participent à cette action et plus de dix tonnes ont été collectées depuis le lancement de l'opération.

LE SAVIEZ-VOUS...

Le compost mûr représente effectivement un amendement naturel favorable à la biodiversité : utile pour améliorer la fertilité des terres et renforcer la santé des plantes, et produit localement.

● DISTANCES ET HAUTEURS À RESPECTER POUR LES PLANTATIONS ET LES HAIES

Plantations et voisinage

Les plantations doivent respecter certaines distances par rapport aux propriétés voisines, afin d'éviter qu'elles les surplombent ou y causent des dommages par leur trop grande proximité. Le voisin doit respecter les distances imposées par l'article 671 du code civil.

Selon le texte, « **le propriétaire a l'obligation d'observer un retrait d'au moins 2 mètres par rapport à la limite du fonds voisin pour les plantations destinées à dépasser 2 mètres de hauteur, et de 50 centimètres au moins pour celles destinées à ne pas dépasser 2 mètres.** »

Élagage

Une réglementation relative à l'élagage vise à prévenir différents risques aux abords des routes nationales et départementales, des voies communales et chemins ruraux, des voies ferrées, des lignes téléphoniques et électriques.

De ce fait, tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres. L'obligation de taille ou d'élagage doit pouvoir s'effectuer durant une période propice à la végétation et à la nidification. La commune peut, après mise en demeure des propriétaires, faire procéder à l'exécution d'office des travaux et mettre à la charge des propriétaires négligents les frais avancés.

BOÎTES À LIVRES

Faites circuler gratuitement les œuvres que vous souhaitez partager !

Gratuites et ouvertes à tous, les boîtes à livres sont fondées sur le principe de l'échange, et favorisent l'accès à la culture. Dans ces petites bibliothèques de rue, vous déposez et/ou prenez un livre, et lui donnez ainsi une seconde vie. Les ouvrages doivent être tout public et en assez bon état.

Une première boîte à livres a été installée près du lavoir, rue de Pause, et une seconde en haut du grand escalier, à l'ancienne entrée des thermes de César, place de la Victoire.

En France,
l'eau du robinet
est l'un des aliments
les plus contrôlés.

Elle fait l'objet
d'un suivi permanent,
destiné à en garantir
la sécurité sanitaire.



● VISER PLUS EAU !

Une commission extra-municipale sur le thème de l'eau a été créée afin d'en valoriser au mieux l'omniprésence sur Cauterets, en refaire l'identité de notre destination et de la réintégrer dans la culture locale tout en préservant la ressource.

Ainsi, dans un souci de valorisation de l'eau du robinet et de lutte contre la pollution plastique, nous avons réalisé des carafes « eau communale » offertes aux hôteliers et restaurateurs du village, et des vitrophanies pour indiquer aux passants les boutiques ou restaurants qui s'engagent à remplir leur gourde gracieusement. Un petit geste pour éveiller les consciences.

Des sorties sur le terrain ont aussi été effectuées pour étudier les possibilités d'amélioration de visibilité et d'accessibilité des cours d'eau. Ainsi nous travaillons à un itinéraire « Cauterets au fil de l'eau ».

Cette commission associe bien sûr à la réflexion les thermes, la Commission Syndicale de la vallée de Saint-Savin, l'Office de tourisme et Espaces Cauterets.

VOUS POUVEZ ACCÉDER DIRECTEMENT AUX RÉSULTATS DES CONTRÔLES RÉALISÉS PAR LES AGENCES RÉGIONALES DE SANTÉ SUR :
<https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau>



Les économies réalisées sur le patrimoine communal en matière d'éclairage public sont de 100 000 KWh/an. Une action concrète !

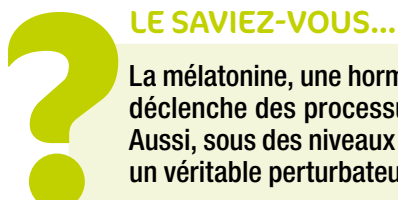


● RICE & ECLAIRAGE PUBLIC

Rallumons les étoiles !

Dans la continuité de notre engagement dans la Réserve Internationale de Ciel Etoilé du Pic du Midi, première réserve labellisée de ciel étoilé de France, la commune a mis en place une extinction nocturne partielle de l'éclairage public. Pour contribuer à la préservation de l'environnement, maîtriser les consommations énergétiques et permettre à chacun d'admirer notre beau ciel, les élus doivent être attentifs à la problématique que représente la pollution lumineuse.

En effet, la « disparition de la nuit » due à la forte progression de l'éclairage nocturne (+ 94% en 20 ans) a des conséquences délétères sur nombre d'espèces ainsi que sur le sommeil, la vision et la santé des citoyens.



LE SAVIEZ-VOUS...

La mélatonine, une hormone que l'on sécrète dès qu'il fait sombre, déclenche des processus métaboliques vitaux, dont le sommeil. Aussi, sous des niveaux assez faibles d'éclairement, la lumière est un véritable perturbateur endocrinien.

Deux panneaux pédagogiques ont été installés, et la commune a veillé à adapter l'éclairage public aux usages des administrés et aux activités commerciales, en accord avec la gendarmerie. Ainsi, les horaires d'extinction ont été fixés de manière à laisser les rues centrales éclairées une demi-heure après la fermeture des bars.

👉 CENTRE-VILLE EXTINCTION DE 2H30 À 6H00

Place de la mairie (défibrillateur), entrée de ville et avenue Général Leclerc (cabinet médical) : maintien de l'éclairage toute la nuit

👉 LES ÉCARTS EXTINCTION DE MINUIT À 6H00

En termes de sécurité des usagers de la voirie et de la circulation, la gendarmerie n'indique aucune augmentation du nombre de délits, et la vitesse des véhicules motorisés a même tendance à diminuer.

● ACTUALITÉS DE L'OFFICE DE TOURISME :

Comme toutes les structures touristiques, l'Office de tourisme a connu deux années de mobilisation pour relancer et accompagner la promotion des activités de la destination bousculées par la Covid. Si l'activité thermale souffre depuis ces trois dernières années, la crise a malgré tout permis de mesurer à quel point la diversité des activités et offres de Cauterets a permis de maintenir une attractivité touristique exceptionnelle en hiver comme en été.

L'Office de tourisme s'est donc concentré sur ses missions principales, à savoir :

#1 Assurer une qualité d'accueil irréprochable tout au long de l'année autour d'une équipe refondée depuis 2021 sur le conseil en séjour, aux compétences et connaissances du territoire complémentaires au service des 150.000 visiteurs sollicitant la structure et 200 prestataires de Cauterets (4 personnes en CDI et jusqu'à 5 saisonniers).

La structure a été auditée en décembre 2022 pour le renouvellement de la marque Qualité Tourisme ré-attribuée pour 5 ans et le contrôle de son organisation confirmée par les services de l'Etat au travers du classement en catégorie I en début d'année 2022. L'office de la montagne a rouvert au public à l'été 2022 avec une animatrice de l'office de tourisme pour une promotion des activités de montagne poussée. Une nouvelle organisation est en place depuis 2023 avec un recrutement spécifique pour l'animation de la dynamique montagne et Terre d'Alpinisme UNESCO.



#2 Accompagner la qualification de l'offre touristique autour de la valorisation de l'offre d'hébergements en ligne et de l'attribution d'un label Qualité hébergement fédérant ces hébergements autour de critères et engagements à retrouver sur www.cauterets.com/club-proprietaires (160 propriétaires partenaires).



Différents services sont proposés dont la diffusion gratuite d'une offre de locations sur le site www.cauterets.com

L'Office de tourisme de Cauterets est en outre lauréat d'un programme soutenu par le Conseil départemental des Hautes-Pyrénées pour accompagner gratuitement les hébergeurs dans la rénovation de leur hébergement locatif.



#3 Faciliter la réservation d'un séjour à Cauterets en proposant une plateforme de réservation en ligne locale, mutualisée avec différentes stations de montagne de la région et ouverte à tous les partenaires locaux pour augmenter la visibilité de leur offre commerciale et participer aux actions de communication de la destination. Cette plateforme compte aujourd'hui jusqu'à 500 offres d'hébergement et près de 30 partenaires locaux professionnels.

#4 Communiquer toute l'année sur toutes les activités et atouts de Cauterets pour une stratégie marketing fédérant l'Office de tourisme, Espaces Cauterets, la commune et les thermes.

Différents plans de communication ont permis de soutenir l'activité touristique durant ces 3 dernières années avec une nouvelle accroche "C'est très Cauterets" permettant de rassembler nos différentes activités et promesses autour d'une même signature :

C'est très Cauterets!

L'équipe de l'Office de tourisme est ainsi mutualisée à celle d'Espaces Cauterets avec notamment une présence digitale forte depuis plusieurs années. De nouveaux profils et compétences (presse, photo, vidéo et digital) ont intégré l'équipe de communication en fin d'année 2021. Les résultats sur l'audience de Cauterets sont en constante progression sur les réseaux sociaux pour figurer parmi les 20 destinations montagne les plus dynamiques de France et leader des stations des Pyrénées.

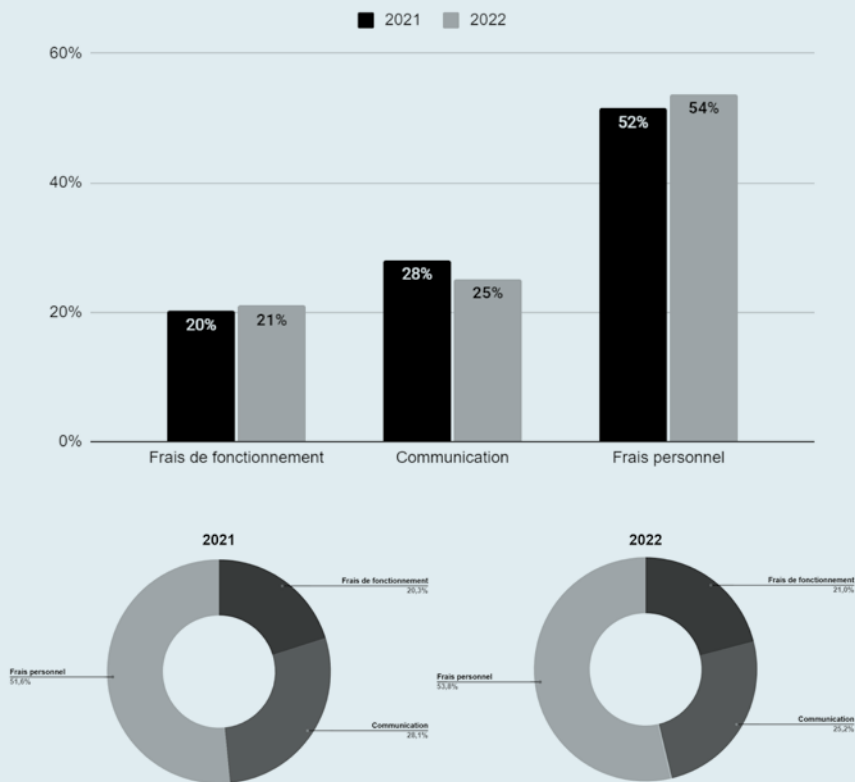
Pour rappel Cauterets ce sont

148 873 abonné(e)s tous réseaux confondus

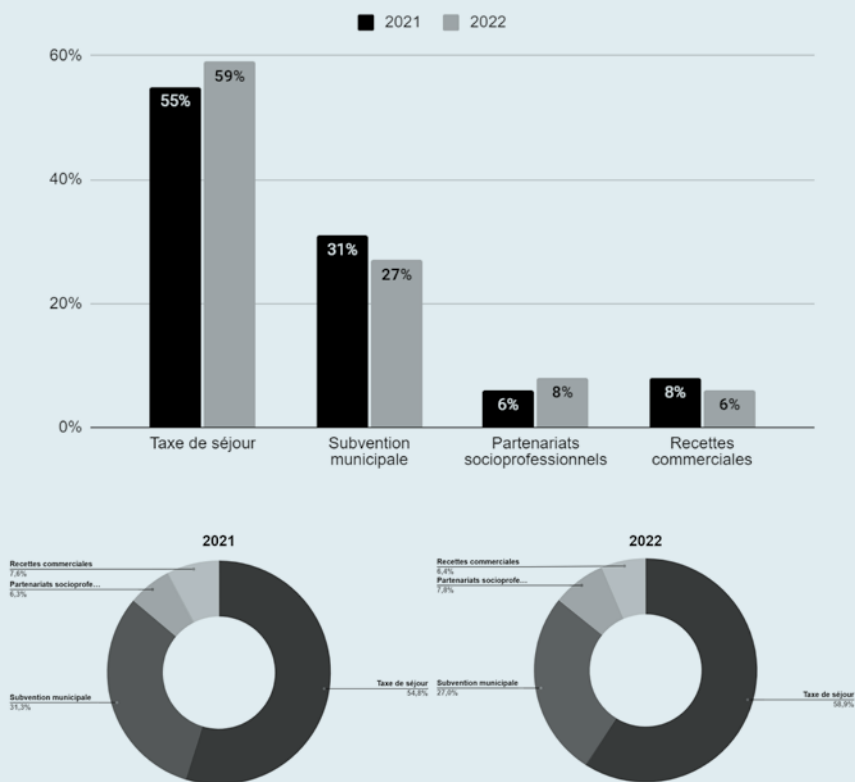
27 millions d'impressions (personnes touchées par les publications pour une saison d'hiver)

305 000 interactions (messages, j'aime...)

Charges de l'Office de tourisme



Répartition des recettes de l'Office de tourisme



● TAXE DE SÉJOUR Information Nouvelle Taxe Additionnelle Régionale (TAR)

Suite à la loi n°2022-1726 du 30/12/2022 de finances pour 2023, à partir du 1^{er} janvier 2024 dans 14 départements des régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie est entrée en vigueur la Taxe Additionnelle Régionale de 34% qui vient s'ajouter au montant de la taxe de séjour.

Cette taxe a pour objet le financement du Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO) dont vous trouverez le détail dans le lien suivant : www.gpso.fr

La part communale, quant à elle, n'a pas subi d'augmentation.

En tant que collecteur de la taxe de séjour, à partir du 1^{er} janvier 2024, vous devez majorer le tarif de la taxe de séjour de 34% en plus de la taxe départementale de 10% déjà existante.

Les bons résultats de la collecte de la taxe de séjour en 2022 nous ont permis d'abonder la dotation de la commune aux recettes de l'Office de tourisme. Cette dotation supplémentaire a permis principalement :

- La création d'un poste en CDI à la maison de la montagne.
- La prise en compte par l'Office de tourisme de la communication du Tour de France.
- La promotion du Label Terre d'Alpinisme.



LOUEURS EN MEUBLÉS – MISE EN PLACE DU PERMIS DE LOUER

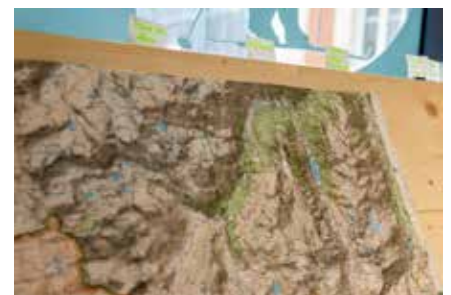
La commune de Cauterets a mis en place le dispositif relatif à la location saisonnière, appelé plus couramment « le permis de louer ». Ce permis de louer est associé à un numéro d'enregistrement composé de 13 chiffres. Ce numéro est attribué par la commune pour toute location saisonnière.

Ce dispositif apportera plus de transparence sur les locations saisonnières et notamment celles liées aux plateformes en ligne mais également confortera les professionnels de la location ou les propriétaires soucieux de la qualité de leur service.

Ce permis est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2023, les plateformes numériques (Airbnb, N'PY Résa, Booking,...) ne publieront que les annonces de locations de biens ayant un numéro d'enregistrement.

Cet enregistrement concerne tous les hébergements mis en location sur la commune de Cauterets et peut se faire en ligne sur la plateforme www.declaloc.fr.

Le service taxe de séjour reste à votre disposition pour plus de renseignements par mail : cauterets@taxesejour.fr



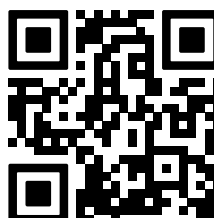
● LA MAISON DE LA MONTAGNE

Mitoyenne de la mairie, la maison de la montagne est l'endroit où vous pouvez vous rendre si vous souhaitez faire des randonnées ou de l'alpinisme (Cauterets labellisé «Terre d'Alpinisme»- UNESCO).

Nos agents d'accueil vous prodigueront toutes les informations et conseils avisés (météo, sécurité, itinéraire,...) afin que vos sorties se fassent en toute sécurité et sérénité.

N'hésitez plus à venir nous demander des conseils. La maison de la montagne est ouverte toute l'année.

Horaires et jours d'ouverture sur le site de l'Office de tourisme de Cauterets.



● ESPACES CAUTERETS Une belle reprise

Nous avons traversé deux années délicates dans un contexte exceptionnel de crise sanitaire dont une année blanche. Seul le Pont d'Espagne a été épargné et son exploitation nous a permis de garder une dynamique et une mobilisation accrue des équipes.

Malgré cette période difficile, nous avons continué à mener de front nos projets :

- organiser des comités de pilotage sur l'évolution juridique et financière de nos structures,
- requestionner et réadapter notre projet d'entreprise afin de réfléchir à une transition de notre positionnement,
- lancer un schéma directeur pour les 20 ans à venir,
- redémarrer les exploitations de nos sites après un hiver sans remontée mécanique.

Les hivers 2022 et 2023 resteront marqués par une fréquentation record sur l'ensemble de nos sites.

Cauterets a une nouvelle fois bénéficié d'un enneigement exceptionnel (2ème station la plus enneigée de France). Nous avons ainsi pu démarrer la saison début décembre et la clôturer le 24 avril avec une neige en quantité.

Malgré de grosses difficultés de recrutement, nos restaurants d'altitude ont également connu une activité importante et une belle récompense avec l'obtention du label « HaPy saveurs », gage de qualité et de circuit court. Ils proposent des plats faits maison, avec des produits frais issus des producteurs locaux et bio.

La saison d'été a été plus nuancée sur le cirque du Lys avec, malgré nos efforts et investissements, un fléchissement sur le VTT.

Nous poursuivons nos engagements sur cette activité qu'il nous semble important de développer, avec le remodelage de différentes pistes et la mise en lumière d'un espace ludique autour des tapis.

On observe en revanche une nette augmentation de la clientèle piétonne et toujours du restaurant d'altitude, ce qui montre le développement d'un tourisme contemplatif.



L'inscription de Cauterets au patrimoine mondial de l'UNESCO « Terre d'Alpinisme » nous permet une valorisation du territoire et l'accompagnement des plus jeunes dans cette discipline au travers des clubs et de l'école primaire.

L'année 2023 a été marquée par la crise énergétique et l'augmentation du Kw/h. Un travail assidu a été réalisé afin de réduire notre consommation, d'étudier nos pics de charge sur le réseau, de poursuivre nos engagements sur l'écoconduite et autres gestes écoresponsables.

**Restons optimistes
et envisageons ensemble
le meilleur pour nos sites
touristiques**





● CAUTERETS RESTAURATION

Les chiffres-clés

Créée en 2015, la régie Cauterets restauration est en charge de l'exploitation des restaurants d'altitude du domaine du Lys. Depuis sa création, l'activité s'est structurée et renforcée avec pour objectif de proposer aux clients du domaine du Lys une prestation variée et de qualité, adaptée aux différentes clientèles.

➔ EN CHIFFRES

1.6 M€
d'investissement entre 2015/2016

Pour créer la cuisine centrale et restructurer intégralement les deux espaces de restauration de la gare supérieure du Lys.

4 restaurants

- Le Lys Restaurant (180 pl),
- le Lys Bar (100 pl + terrasse),
- Le Yeti Croq (80 pl + terrasse),
- le Grum (terrasse de 80 pl)

1.5 M€ TTC
à **1.8 M€ TTC / an**
de chiffre d'affaires

Dont 90% l'hiver et 10% l'été

L'activité de restauration du domaine du Lys s'équilibre financièrement. Seule l'année 2021 a été marquée en raison de la crise COVID par un versement d'une subvention communale exceptionnelle pour clôturer les comptes (de 90 000 €).

38 000 repas servis l'hiver
et
35 000 sandwiches
sur les ventes à emporter
35 personnels l'hiver
et
4 personnes l'été

➔ AMBIANCE ET CUISINE DE QUALITÉ

90% fait maison

Les produits sont cuisinés et montés sur place par une équipe de 10 cuisiniers et commis : daube, tartiflette, burgers, salades, sandwiches, garbure, tarte aux myrtilles, panacotta, mousse au chocolat, tiramisu... ce qui a valu au restaurant du Lys d'être labellisé en 2020 HAPY SAVEURS.

70 % de produits bio et locaux

Depuis 2017 le choix a été fait de travailler avec des fournisseurs proposant des produits bio et locaux. Par exemple, la viande servie est bio (boeuf, veau, agneau, porc) et originaire des Hautes-Pyrénées. Le choix pour les produits non bio est de les obtenir auprès de fournisseurs voire de producteurs locaux (charcuteries, fromages...).

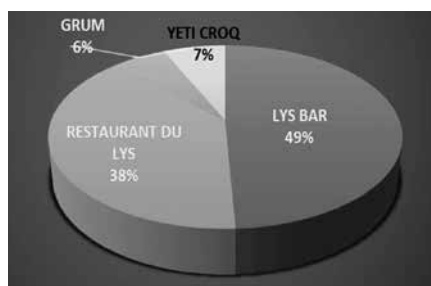
100% des emballages utilisés sont recyclables

➔ RÉSULTATS

L'été, seul le Lys bar est ouvert. Le chiffre d'affaires représente presque 90 000 €HT.

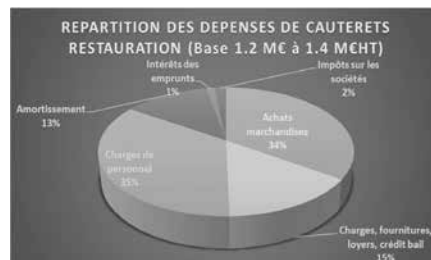


REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES HIVER ENTRE LES 4 RESTAURANTS BASE 1,3, À 1,5 M€ HT



➔ BUDGET

Le budget de Cauterets restauration a évolué depuis sa création. L'objectif est de respecter les ratios habituellement constatés dans la profession (CA/matières premières, CA/masse salariale) afin de pérenniser l'équilibre financier de l'activité et assurer le renouvellement des installations.



➔ NOUVEAUX SERVICES

Il est désormais proposé aux clients :

- Murs à bières en distribution libre avec carte prépayée ou carte bleue afin de limiter les temps d'attente au bar et améliorer la satisfaction clients
- Un nouveau concept sur le Yeti Croq, avec une nouvelle carte et un point d'attractivité pour les piétons. La mise en place de distributeurs de boissons et sandwiches maison.
- Un composteur de matières organiques et un compacteur de carton ont été installés au Lys pour limiter les dépôts de déchets en conteneurs.

TERRE D'ALPINISME

Classement UNESCO

Cauterets est devenue en 2022 le troisième territoire français et le premier pyrénéen à recevoir le label et la reconnaissance internationale « Terre d'Alpinisme ».



TERRE D'ALPINISME Cauterets, unique destination des Pyrénées à obtenir la labellisation UNESCO

Depuis l'année 2019, à l'initiative des villes de Chamonix, Cervina en Italie et Zermatt en Suisse, l'UNESCO a décidé de valoriser la pratique de l'alpinisme. Pour la France, la FFCAM (Fédération Française des Clubs Alpins de Montagne) est l'organisme en charge de labellisation des territoires.



- Dans l'arc alpin, Chamonix, Cervina, Zermatt, Bonneval sur Arc et Bessans sont labellisées.
 - Cauterets est devenue en 2022 le troisième territoire français et le premier pyrénéen à recevoir cette reconnaissance internationale.
 - Les trois piliers de la labellisation sont l'héritage, la transmission et la communication.
 - Un plan à trois ans a été mis en place. Il comporte des actions pour valoriser cette pratique. L'histoire de notre village est très riche et sera racontée à travers des expositions, des conférences, des événements etc...
- Des actions sont engagées dans le milieu scolaire pour initier nos enfants aux différentes pratiques. La relation étroite entre les acteurs locaux associatifs et la mairie permettra de mettre en place des actions de formation.



MARCADAU

Reconstruction du refuge Wallon

La reconstruction complète du refuge du Marcadau a été un chantier colossal dans un contexte particulièrement difficile. Ce nouveau refuge nous permet de répondre aux nouvelles exigences des randonneurs et alpinistes toujours plus nombreux ; il vient également à point nommé avec notre nouvelle labellisation UNESCO «Terre d'Alpinisme» (lire page 39).

LA COMMISSION SYNDICALE DE LA VALLÉE DE SAINT-SAVIN Un acteur au service du développement du territoire

Mise en place le 25 mars 1841, la Commission Syndicale de la Vallée de Saint-Savin compte sept communes membres : Adast, Cauterets, Lau-Balagnas, Pierrefitte-Nestalas, Saint-Savin, Soulom et Uz. Son rôle consiste à gérer leur patrimoine indivis qu'il soit naturel ou foncier dans l'intérêt de tous ses habitants, dans le respect de l'environnement montagnard et des pratiques traditionnelles. Ses missions s'avèrent essentielles au maintien du patrimoine des communes et au développement d'une activité de montagne conjuguant agriculture, pastoralisme et tourisme. Structure publique (confortée par la loi montagne de 1985), adhérente à la Fédération des Commissions Syndicales du Massif Pyrénéen, elle est administrée par un Président et des délégués issus des conseils municipaux des sept communes. L'ensemble des biens indivis gérés par la CSVSS est situé sur le territoire administratif de Cauterets (refuges, thermes, baux commerciaux, logements, estives, forêts, etc...).



Exploitation et entretien du patrimoine bâti

Après deux années de crise sanitaire qui ont fortement perturbé notre activité thermale, nous avons retrouvé une meilleure fréquentation.

Nous devons impérativement rénover et moderniser nos établissements thermaux vieillissants, César et Griffons, afin de satisfaire aux attentes des curistes d'aujourd'hui. Une étude a été réalisée par un cabinet spécialisé. Trois hypothèses sont en réflexion, ainsi que la mise en place d'un schéma juridique regroupant les stations thermales des Hautes-Pyrénées.

Une consolidation du mur situé en amont des Griffons ainsi que du pilier du pont a été réalisée (350 000€).



Un bail de trente ans est en cours d'élaboration entre Cauterets et la commission syndicale afin d'entreprendre le nouvel aménagement du bâtiment de l'ancien casino, amené à devenir un nouvel espace culturel et de loisirs. Pour mémoire, la commission syndicale est financée principalement par les loyers des baux commerciaux.

Pastoralisme et projets futurs

Le pastoralisme reste très vivant dans nos vallées et les demandes de pacage demeurent très supérieures aux possibilités offertes. Des projets sont à l'étude pour rénover nos autres refuges, cabanes pastorales et ponts. L'étude pour la rénovation et la modernisation du refuge d'Estom a été actée par le conseil et la consultation pour la maîtrise d'œuvre est en cours.

A – B – Intérieur du refuge
C – Façade du refuge
D – E – Estive vallée Marcadau



● LES ÉTABLISSEMENTS THERMAUX DE CAUTERETS

Les thermes de Cauterets sont gérés depuis 2016 sous le statut juridique d'une Société Publique Locale (SPL). Cette société est de droit privé mais constituée d'actionnaires publics au travers de la Commission Syndicale de la Vallée de Saint-Savin qui gère les biens indivis des 7 communes propriétaires : Adast, Cauterets, Lau-Balagnas, Pierrefitte-Nestolas, Saint-Savin, Soulom et Uz.

La SPL des thermes gère plusieurs bâtiments commerciaux : les Thermes de César, les Thermes des Griffons, les Bains du rocher, une buanderie intégrée et une maison appelée «cité néo-thermes» composée de 6 appartements pour loger nos saisonniers (MNS et kinésithérapeutes).

Les Bains du rocher avaient accueilli près de 94 000 visiteurs sur cette seule année. Les curistes représentent 67% du chiffre d'affaires des thermes contre 33% pour la clientèle des Bains du rocher.

Après deux années de crise COVID en 2020 et 2021 et ses multiples confinements qui ont fortement impacté notre activité thermale, les thermes ont malgré tout reçu **plus de 3100 curistes en 2021** en dépit des multiples incertitudes et des fermetures administratives.

En 2022, nous avons repris un rythme normal d'ouverture de mi-février à début novembre sans interruption, **avec quelques 3800 curistes**. Les procédures et gestes barrières toujours en vigueur jusqu'à mi-avril ont pu freiner quelques curistes habituels encore méfiants mais en revanche, nous avons eu le plaisir d'accueillir près de 30% de nouveaux curistes.

En 2023, nous avons accueilli 4 100 curistes.


En 2019
 (année de référence
 avant le COVID)
les thermes de Cauterets
avaient accueilli
5 845 curistes
 pour des cures conventionnées
 de 3 semaines
 et
500 curistes
 en mini-cures (6 et 12 jours)
 et découverte thermale 2h.





Les Bains du rocher réalisent une très belle année avec **98 000 entrées** soit **10% d'augmentation** et **un record de fréquentation** depuis leur ouverture en 2010.



Malgré les aides de l'État, les deux confinements successifs ont fortement dégradé l'activité et la santé financière des thermes de Cauterets qui étaient sur une courbe ascendante en 2019. Nous prévoyons malgré tout de moderniser nos structures si les financements nous l'autorisent.

Globalement, les thermes ont plutôt bien résisté à cette crise inédite et comptent bien sur toutes les forces vives de nos vallées pour promouvoir notre outil thermal et la qualité de nos eaux thérapeutiques qui ont soigné tant de générations de curistes.

Cauterets a tous les atouts pour être la destination santé du 21^e siècle. Pour ce faire, nous avons décidé d'adhérer pleinement à l'association « **THERMES 65** » qui regroupe et fédère les thermes du département des Hautes-Pyrénées, premier département thermal de France avec Cauterets, Bagnères-de-Bigorre, Capvern-les-Bains, Barèges, Luz-Saint-Sauveur, Argelès-Gazost et Saint-Lary-Soulan. Avec un très large panel de pathologies soignées, l'association revendique 28 000 curistes et 55 millions de chiffre d'affaires. Il s'agit donc d'un secteur déterminant dont les acteurs politiques ont compris toute l'importance.

L'association multiplie les initiatives : elle espère lancer sa marque avec un plan stratégique et de développement. Déjà, les sept destinations de santé ont sorti un produit commun, prémice de cette marque.

Pour la réservation d'une cure, une entrée est offerte dans tous les spas partenaires, ainsi qu'une entrée au Pic du Midi. Chaque station a ainsi fait bénéficier les autres de son fichier clients, en envoyant des courriels pour faire profiter de l'offre. Ensemble, elles ont financé une campagne d'affichage, des publicités sur les réseaux sociaux et internet qui précèdent un plan de communication plus important.

Les thermes des Hautes-Pyrénées sont à l'initiative d'une école des métiers du thermalisme afin de pallier aux difficultés de recrutement.

La mutualisation est également à l'ordre du jour : l'idée est de créer un groupement d'achats.

A peine deux ans après sa création, l'association regroupant les thermes des Hautes-Pyrénées multiplie les projets et entend être force de propositions.

Associations

● ASSOCIATIONS SPORTIVES

SKI CLUB

L'enneigement et la météo rencontrés l'hiver dernier nous ont permis de programmer un nombre important de séances dans les meilleures conditions.

Le club développe la pratique du ski et accompagne les jeunes âgés de 6 à 24 ans.

Les plus petits inscrits au pré-club à partir d'un niveau Flocon ont effectué 10 sorties. Pour chacune des autres catégories, une cinquantaine d'entraînements ont eu lieu au Lys et le club a été présent sur une quarantaine de courses sur l'ensemble du massif. Nous avons organisé un slalom géant s'adressant à la catégorie U12 (11 et 12 ans). Quatre-vingt enfants des clubs du 64 et du 65 ont participé à cet événement.

Pour préparer au mieux l'hiver, des séances de préparation physique ont eu lieu pendant l'été et un stage de pré-saison s'est déroulé au dôme de Madrid pendant les vacances de la Toussaint.

Cette année, deux jeunes ont obtenu le test technique, examen d'entrée au Diplôme d'Etat de moniteur de ski alpin. Ils rejoignent les douze stagiaires déjà engagés dans le cursus.

Félicitons Lucile Auzero, Laura Aoustin, Bastien Domer et Florent Garcie qui ont obtenu le diplôme final.

LE CLUB DES SPORTS DES OULETTES DE CAUTERETS

Accueille en toute convivialité les jeunes dès 8 ans pour leur donner le goût des pratiques sportives en montagne, essentiellement perfectionnement en ski tendance FREERIDE l'hiver, avec initiation à la cascade de glace et au biathlon, mais aussi au printemps et en été : ski de rando, alpinisme, via ferrata, escalade, canyoning. L'encadrement est assuré par des professionnels.

Contactez-nous : cso.cauterets@gmail.com

Sophie Davoine : 06 86 64 30 16

www.facebook.com/

CLUBDESSPORTSDESOULETTES

CIRK'EN VALET, de l'Art du Cirque à la Magie !

Ateliers et stages d'initiation et perfectionnement aux techniques apparentées aux arts du cirque dans la vallée des gaves.

Disciplines : jonglerie, équilibre, acrobatie et expression corporelle

www.cirkenvalet.fr • 06 45 92 00 68

Salle de réception Esplanade des Oeufs

YOGA & PURE ALTITUDE ASSOCIATION

« Du yoga pour tous et tout au long de l'année, dans sa plus pure tradition »

Des ateliers Santé - Bien-Être / des journées à thèmes : Rando-Yoga & Bien-Être / de la sensibilisation à la nutrition, à la phytothérapie et aux processus de la santé naturelle.

Hélène : 06 23 18 56 47

www.naturopathe-pyrenees.com

BOUGE À CAUTERETS

« Conserver un lien social entre les cauterésiens tout en faisant du sport dans la bonne humeur »

Pratique sportive : renforcement musculaire, cardio, maintien de forme et de posture.

Séances ouvertes à toutes et tous.

Une heure par semaine de sport à partager lorsqu'on a du mal à se motiver seul chez soi. Par défaut de prof de sport à des tarifs adaptés et accessibles au vu du nombre d'adhérents : diffusion de vidéo ou exercices grâce à un vidéo-projecteur.

ASSOCIATION SPORTIVE DES SOURCES DU VIGNEMALE

Découverte du milieu aquatique, apprentissage et perfectionnement des nages et toutes activités de piscine.

Activités aquatiques enfants et adultes à la piscine municipale de Cauterets.

LE CLUB ATHLETIQUE DU VIGNEMALE

Organise trois courses dans l'année :

- Le Trail Blanc du Pont d'Espagne
- Les Balcons de Cauterets
- Le Cabaliros

Retrouvez toutes les infos sur le site

www.race-cauterets.fr

PÊCHEURS CAUTERÉSIENS AAPPMA

Alevinage, initiation pêche, journées de la pêche, concours de pêche.

Le but est de contribuer au développement du loisir pêche et à la gestion/protection du milieu aquatique.

CAUTERETS HOCKEY CLUB, LES BOUQUETINS.

Entraînements, matchs d'exhibition, tournois, championnats

AMICALE BOULISTE CAUTERÉSIENNE

Organisation concours nocturnes été/officiels. Participation aux divers championnats, initiation des jeunes.

LES PATINS D'ARGENT

Stages techniques, entraînement des patineurs, montage des spectacles (Gala)

L'ASSOCIATION A100 DANSE

« Après plus de 30 ans à faire danser les Cauterésiens jeunes et moins jeunes, l'association A100 Danse tire momentanément sa révérence. Nous espérons vous retrouver avec vos chaussures très bientôt. »

● ASSOCIATIONS CULTURELLES/PATRIMOINE

LES AMIS DE L'ORGUE, DES ARTS ET DES LETTRES DE CAUTERETS

Propose depuis plus de trente ans des spectacles culturels dans différents lieux de la ville autour de la poésie, de la musique classique, du jazz et des musiques du monde entier.

Nous organisons trois événements principaux : le Printemps des poètes, le festival des trois poétiques en été, et un autre concert de musique.

Nous avons organisé dernièrement un café poésie au restaurant l'Aragon à Cauterets. Venez nous rejoindre pour des instants conviviaux de partage culturel.

Le Président Pascal Flurin

LE COLLECTIF DÉCOMPOSÉ EST INSTALLÉ DEPUIS 2019 À CAUTERETS.

Le Collectif Décomposé est une association professionnelle de spectacle vivant au croisement des arts : théâtre, musique et danse. Depuis sa création, le Collectif Décomposé a créé une trentaine de spectacles : pièces de théâtre, pièces chorégraphiques, concerts, opéras...

En 2020 et 2021, notre association a mené une résidence de territoire à Cauterets et en vallées des gaves, l'action culturelle étant au cœur de ce projet.

ASSOCIATION CAUTERETS DEVENIR

est notre outil de lutte et de proposition pour un développement harmonieux de notre village en sauvegardant son patrimoine environnemental et tout ce qui en fait son attrait.

<https://tcauterets.wordpress.com>

ou taper « Cauterets Devenir » dans un moteur de recherche

Contact pour nous joindre et nous rejoindre :

- **Serge Bolle** sbolle49@orange.fr
- **Claude Florence** cl.florence@laposte.net
- **Daniel Négrier** danielnegrier@orange.fr

BIGORRE BEAT BOX

Créée en 2017, cette association est un regroupement local de passionnés de musique, qui pour la plupart jouent soit seul soit dans un petit groupe. Le but de l'association est à la fois de promouvoir la musique amplifiée mais aussi de créer des animations privées, commerciales ou municipales.

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

Servir et honorer la mémoire des combattants morts pour la France. Entretenir les liens d'amitié et de solidarité entre tous les membres.

ARTISTES ET MONTAGNES

Cours de chant, théâtre et piano, initiation aux arts de la scène

LES AÎNÉS CAUTERÉSIENS

Rassemblement sympathique des valléens à partir de 50 ans.

Au programme, toutes les semaines :

- **mercredi** : loisirs créatifs de 15h à 18h
- **le jeudi** : répétitions de chants de 16h à 17h
- **vendredi** : jeux de cartes et de société accompagnés d'un goûter.

Le club organise aussi plusieurs sorties tout au long de l'année et le repas de fin d'année.

● AUTRES ASSOCIATIONS

L'ASSOCIATION AMICALE DES COMMERÇANTS CAUTERÉSIENS

Contribue à la mise en place d'opérations collectives (animations locales, braderies...). Se regrouper permet aux commerçants de faire entendre leur voix auprès des autorités et des principaux acteurs économiques (municipalité, office de tourisme, administrations, entreprises locales, presse, autres associations...)

L'ADIL65

Louer, acheter, construire, faire des travaux..., les conseillers de l'ADIL répondent gratuitement et en toute objectivité à toutes vos questions liées au logement. Ils vous apportent des réponses complètes et adaptées à votre situation.

Tél. : 05 62 34 67 11 • adil.65@orange.fr
www.adil65.org • Evelyne LAFONT

ASSOCIATION DES COPROPRIÉTAIRES ET PROPRIÉTAIRES DE CAUTERETS

Notre association encourage et favorise toutes les activités de montagne. Elle établit des liens plus étroits entre adhérents par sa participation à la vie locale et à la préservation de l'environnement. Elle s'engage à représenter et à défendre les intérêts des copropriétaires et propriétaires de Cauterets.

SECOURS CATHOLIQUE DE CAUTERETS

Association humanitaire d'entraide sociale
Ouverture de la boutique tous les mardis après-midi de 15h à 17h - rue Belfort à Cauterets.

Accueil personnalisé et visites à domicile sur rendez-vous.

Renseignements au 06 73 66 09 95

LES CHATS LIBRES DE LA VALLÉE DES GAVES

Association pour la protection, la stérilisation et l'identification des chats errants.

**Cauterets reste affectée des conséquences de la pandémie et la radicalité de ses élus :
la démographie décline, ses entreprises peinent et la présence de médecins est insuffisante.
Son économie et, en premier lieu, le thermalisme, sont impactés.**

● LES SERVICES PUBLICS EN LIGNE DE MIRE

Si l'ambition des élus de transférer la crèche-garderie aux parents ou de congédier les « foyers ruraux 31-65 » du centre de loisirs, a échoué, d'autres ont vu le jour : suppression de l'accueil SNCF et des navettes si utiles aux curistes...

En 2026, la régie « eau-assainissement » facturera l'eau consommée : elle sécurise ses réseaux et installe les compteurs. Le coût induit, 10M€, dictera le futur prix de l'eau¹, n'en déplaise au maire !

Rue de la Raillère, des riverains du gave ne se sont pas raccordés à l'assainissement, source de pollution et d'illégalité. Excédé, le maire veut créer un second réseau et leur en répercuter le coût²; au risque qu'une faute de procédure laisserait la facture aux usagers, soit quasiment chacun d'entre nous !

● L'AMÉNAGEMENT REVISITÉ

Conséquence du SCoT³ et du SPR⁴, le conseil municipal révisé le plan d'urbanisme (PLU)... mais sans bilan préalable ni concertation. Les ateliers « Petites Villes de Demain »⁵ précisent circulations, stationnements et aménagement du domaine public.

Des trois options proposées par le PLVG, le maire a choisi de rendre au gave le secteur Clavanté-Concé à l'ouest de la route, et d'en expulser ses occupants ; sans concertation, ni indemnisation garantie, mais la promesse qu'ils puissent se réinstaller ailleurs. Et le reste du secteur, lotissement et route compris, reste sans protection face aux crues et pour longtemps...

Le projet de centrale hydroélectrique du Cambasque, bien qu'autorisé et vertueux, reste en suspens.

● LE LOGEMENT, «LA» POLITIQUE DE NOS DIRIGEANTS :

projet de lotissement (Meillon) en acquisition sociale, rénovations d'appartements à la gendarmerie et rue Joffre, acquisitions de bâtiments – parc national et hôtel de Londres – pour les habitants permanents et les travailleurs saisonniers suffiront-ils à inverser, ou, au moins, contenir, la chute démographique et répondre aux attentes de tous ? D'autant que le conseil municipal vient d'instaurer une surtaxe de 20% à la taxe d'habitation : loueurs en meublés, logeurs des travailleurs saisonniers et bénéficiaires de logements de fonction, déjà acteurs de la dynamique locale, paieront désormais la création des logements manquant !

● UNE COUVERTURE MÉDICALE PLUS INCERTAIN QUE JAMAIS

La maison de santé flambant neuve peine à accueillir des médecins. Après trois années d'errements, elle a été sauvée « in extremis » par un renflouement communal de quelque 200 000€. Mais pour combien de temps ? Outre les habitants, cet échec frappe déjà le thermalisme de plein fouet !

● L'ÉCONOMIE ET LE TOURISME, LES GRANDS OUBLIÉS

Marginalisée, sans stratégie, Cauterets est éloignée des projets structurants innovants ; pour avoir boudé les plans de relance, nous nous privons d'opportunités de développement du tourisme « toutes saisons », une clef essentielle pour l'économie et emploi ; la prochaine victime pourrait en être le thermalisme !

Les quelques réalisations actuelles, dont le refuge du Marcadau, fruit de la détermination de la commission syndicale, datent du précédent mandat !

Enfin, regrettons le désintérêt de nos dirigeants pour l'animation et la permanence commerciale ; ainsi que le mépris affiché pour nos acteurs économiques, dont la récente surtaxation des logements à destination de travailleurs saisonniers, des locations meublées et des logements de fonctions !

Michel Aubry
élu Générations Cauterets

1 – L'eau-assainissement est un service public industriel et commercial qui ne doit pas réaliser de profit.

2 – Le coût de la réalisation est évalué à 400 k€.

3 – Schéma de Cohérence Territoriale dont le règlement s'impose au PLU.

4 – Site Patrimonial Remarquable dont le règlement est passé de ZPPAUP à AVAP.

5 – Un récent dispositif de l'État en Occitanie.



POUR PLUS D'INFORMATION
www.facebook.com/generationscauterets

2020

NAISSANCES

- 15/03/2020
LESGOURGUES Léna
- 12/08/2020
DESTRADE BERNARD
Victoire
- 13/10/2020
STOCKER Azélie
- 16/10/2020
CAZENAVE DIT LOMPRE
Mya
- 22/10/2020
CARRACABE Zoé
- 24/10/2020
ECHAVARRIA TAVAREZ
Angelo
- 3/11/2020
VILLEGA Antoine

MARIAGES

- 19/09/2020
BOUTGES Margot
PETON Gaël
- 11/12/2020
OUILHON Ilko
POURCEL Emmanuel
- 28/12/2020
BALASQUE Marie-Pierre
COLLEONI Olivier

DÉCÈS

- 2/01/2020
DO CARMO Guillaume
- 4/01/2020
DUPEYRON Guy
- 22/01/2020
POULOT née
BUTTNER Mathilde
- 20/04/2020
LARRIEU Michel
- 22/04/2020
LOUSTEAU Patrick
- 28/04/2020
BETREMIEUX Dominique
- 28/04/2020
NESPOULOUS Marc
- 15/05/2020
DOMINGOT Antoine
- 28/05/2020
DUPLA-BILE André
- 9/06/2020
GAY-CAPDEVIELLE Yves
- 1/10/2020
LARROUDE née
DUPONT Juliette
- 13/10/2020
FLORENCE née
BATAN-CAZENAVE Elise
- 1/12/2020
JEAN-DIT-L'HOPITAL née
LARROUDE Madeleine
- 17/12/2020
LARBEY née
SICHOWA Anna



2021

NAISSANCES

- 27/07/2021
FIORENTINO Sasha
- 7/08/2021
AUDRAIN Evan
- 15/12/2021
GONZALEZ Clara

MARIAGES

- 8/05/2021
EULACIA Florence
LAYRE-CASSOU
Jean-Michel
- 3/07/2021
BOURGES Andréane
LARROUTUROU François
- 17/07/2021
MARVY Valérie
CHAUMET Thierry
- 24/07/2021
TONON Chiara
COUTURIER Thibault
- 30/10/2021
ROCHARD Pauline
BLANDEL François
- 6/11/2021
RAULT Christine
PELLEGRINELLI Stéphane

DÉCÈS

- 11/01/2021
BUNES née
LABARADE Jeanne
- 23/01/2021
SEYRES née
DUPLA-BILE Michèle
- 27/01/2021
SAUBION née
RABAUD Huguette
- 19/02/2021
MASSE née
BELIN Georgette
- 29/03/2021
BOYRIE née
SALABERRY Pierrette
- 3/05/2021
MARQUASSUZAA née
GERARD Jeannine
- 20/05/2021
NOGUERE Jean-Claude
- 18/06/2021
POULOT-CAZAJOUS
Michel
- 5/08/2021
JOUGLA Miette
- 14/08/2021
JALLET Pierre
- 20/09/2021
HAYART née
NEUEZ Sabine
- 30/11/2021
CAZENAVE Alain
- 26/12/2021
EULACIA Marie Claude



2022

NAISSANCES

- 4/01/2022
SERRA AZORES Tim
- 27/01/2022
DUMAS Jeanne
- 2/05/2022
METAIRIE Sélina
- 16/07/2022
DESRIVIERES Louise
- 25/09/2022
BARBE Eden
- 3/10/2022
SABOURIN Arthur
- 25/10/2022
BERTIN Marceau

MARIAGES

- 26/01/2022
**BERTRAND Céline
LECHENE Jean-Louis**
- 28/05/2022
**CARRIEU Virginie
CHELIN Arnaud**
- 9/12/2022
**VILLEFONNET-GARD
Alexandra
DELANNE Christophe**
- 28/12/2022
**BROCHET Sylvie
LALANNE Henri**

DÉCÈS

- 4/04/2022
**MATHIEU née
FRETEAU Odette**
- 27/04/2022
EULACIA Robert
- 18/05/2022
POULOT Marcel
- 11/07/2022
CERESUELA Léopold
- 29/06/2022
**CORTES née
TREGUER Claudette**
- 29/06/2022
FANFELLE Didier
- 13/08/2022
KAMINSKI Gérard
- 05/09/2022
MENVIELLE Joseph
- 03/11/2022
PEYRABERE Rose
- 25/12/2022
NOEBES Henri

2023

NAISSANCES

- 10/01/2023
DIOP MERCIER Diane
- 16/01/2023
SANNA SOLA Esther
- 29/05/2023
LE MAB SIEGER Lola
- 11/08/2023
BUSSIERE FABRE Esmée
- 28/08/2023
METAIRIE Penny
- 27/09/2023
**CASTELNAU
BEAUGRAND Pyrène**

MARIAGES

- 23/03/2023
**MORICEAU Eulalie
CAPON Léo**
- 8/04/2023
**BINET Martine
MACHUT Céline**
- 27/05/2023
**MOLERE Julie
LESUR Aurélien**
- 23/09/2023
**BERNARD Laurie
DESTRADE Baptiste**

DÉCÈS

- 3/01/2023
GUEROUX Jacques
- 24/02/2023
RONCERAY Sylviane
- 01/03/2023
VERGEZ Claude
- 01/04/2023
MARQUE Marie
- 20/04/2023
LARROUDE Claude
- 3/06/2023
CAENS Jean-Claude
- 25/07/2023
STROPPIANA Denis
- 21/10/2023
JOLY Etienne
- 10/12/2023
ALBRIEUX Daniel
- 16/12/2023
JARRE Fabienne

Infos pratiques

● MAIRIE

3, place Georges-Clémenceau

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi

de 9h à 17h sans interruption

Le samedi (sauf en novembre)

de 9h à 12h

• Urbanisme :

permanences les mardis
et jeudis après-midi de 14h à 17h
en dehors de ces créneaux
possibilité sur rendez-vous

• Parc locatif/service des élections :

secrétariat général

• Taxes de séjour :

cauterets@taxesejour.fr

• CCAS : sur rendez-vous

• Encombrants : tous les 1^{er} lundis du mois (veuillez préciser à l'accueil le type d'encombrant et le lieu d'enlèvement)

Accueil : 05 62 92 50 34

accueil@ville-cauterets.fr



● OFFICE DE TOURISME

Place Foch

Horaires d'ouverture :

• Vacances d'hiver et d'été :

Du lundi au dimanche de 9h
à 19h sans interruption

• Le reste de l'année :

Du lundi au samedi : 9h-12h/14h-18h

Le dimanche : 9h-12h/15h-18h

Tél : 05 62 92 50 50

info@cauterets.com

www.cauterets.com

● OFFICE MONTAGNE

Place Georges Clémenceau

Tél : 05 62 91 02 83

● PARKING MUNICIPAL

Avenue du Général Leclerc (h=1,90m)

Permanences au parking municipal

(sortie - rue de Belfort) :

- du lundi au vendredi de 9h à 9h30
- vacances d'été, Noël et d'hiver le samedi de 16h à 18h et le dimanche de 9h30 à 10h30 et 17h à 18h
- hors vacances et pendant ouverture de la station le samedi de 16h à 17h et le dimanche de 9h30 à 10h30

Renseignements et réservations

à l'accueil de la mairie au 05 62 92 50 34

● GARDERIE

« LES MARMOTTES »

5 Place Bordenave

Elle accueille vos enfants,

sur réservation, de 2 mois à 3 ans :

- l'hiver décembre-mars : de 7h45 à 18h15, fermé le samedi et ouvert le dimanche
- l'été juillet-août : de 8h à 18h15, fermé le dimanche et ouvert le samedi
- intersaison : de 8h à 18h15, fermé samedi et dimanche

Tél : 05 62 92 57 01

garderielesmarmottes@gmail.com

● BIBLIOTHÈQUE

MÉDIATHEQUE MUNICIPALE

2, Esplanade des Œufs

Inscriptions et prêts gratuits

pour tous.

• Vacances d'hiver et d'été :

Mardi : 10h-12h / 15h-19h

Mercredi : 10h-12h / 15h-19h

Jeudi : fermé / 15h-19h

Vendredi : 10h-12h / 15h-19h

Samedi : 10h-12h / 15h-19h

Service informatique accessible de 10h45 à 11h45 et de 14h à 18h45

• Le reste de l'année :

Mardi : 10h-12h / 15h-18h

Mercredi : 10h-12h / 14h-18h

Jeudi : fermé / 14h-18h

Vendredi : 10h-12h / 14h-18h

Samedi : 10h-12h / 14h-18h

Service informatique accessible de 10h45 à 11h45 et de 14h à 17h45

• La médiathèque est fermée tous les dimanches et les jours fériés.

Tél : 05 62 92 59 96

mediatheque@ville-cauterets.fr

● CENTRE DE LOISIRS

32, avenue du Mamelon Vert

Ouvert à tous (locaux et extérieurs)

- Accueil de loisirs : de 3 à 10 ans
 - Espaces jeunes : de 11 à 17 ans
- Informations et tarifs par téléphone ou par mail.

Tél : 06 66 73 48 04

al.cauterets@foyersruraux.org

● PISCINE MUNICIPALE

Esplanade des Œufs

Horaires d'ouverture :

- Hiver : 15h-20h
- Été : 14h-19h
- Vacances scolaires :
Fermeture les samedis
- Hors vacances scolaires :
Fermeture les mardis et jeudis

Shorts de bains interdits

Distributeur d'articles
de piscine sur place

Tél : 05 62 92 61 30

piscinemunicipalecauterets@gmail.com

● PATINOIRE

Place de la gare

Horaires d'ouverture :

- Hors vacances scolaires :
les mercredis, vendredis, samedis
et dimanches de 15h à 18h
- Nocturnes** les mardis et samedis
de 21h à 23h.

- Vacances scolaires :
Séances spéciales enfants :
les lundis, mercredis,
jeudis de 10h à 12h

– 1ère séance de 14h à 16h

– 2ème séance de 16h30 à 18h30

Nocturnes les mardis, vendredis
et samedis de 21h à 23h

Tél : 05 62 92 58 48

● CINEMA MUNICIPAL

Esplanade des Œufs

Programme disponible à l'Office
de tourisme.

Tél : 05 62 92 05 26

cinema.cauterets@gmail.com



Le marché

CŒUR BATTANT DE NOTRE VILLE

Depuis maintenant deux saisons,
nous avons fait le choix de relocaliser
le marché forain ainsi que celui
des producteurs en centre-ville.

L'emplacement sur l'Esplanade des Œufs
et sur la place de la Mairie offre une attractivité
pour le centre-bourg aussi bien pour les forains
que pour nos commerces locaux, libérant ainsi les
stationnements du Parc National.

La période s'étale de début mai jusqu'à fin octobre
avec une reconduction également des marchés
de nuit durant les mois de juillet et août.

Un marché artisanal est également organisé
sur l'Esplanade des Œufs durant les vacances
de Noël et de février.

Nous donnons également la possibilité
aux commerces, bars, restaurants, souvenirs
d'occuper la voie publique lors de ces événements
où la circulation est par conséquent bloquée
en saison estivale.



CAUTERETS

première destination des Pyrénées
labellisée UNESCO